

FOCUS CONJONCTURE

JUILLET 2021

LE BROUILLARD SE LÈVE,
MAIS ÉCUEILS ENCORE EN VUE

FOCUS CONJONCTURE – Publication semestrielle de la Fédération des Entreprises de Belgique

RÉDACTION

Anouar Boukamel, Edward Roosens

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Anne Michiels, Nga Nguyen

TRADUCTION

Service de traduction FEB

RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Stefan Maes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Stefan Maes, Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles

Date de publication : 9 juillet 2021

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands.
Cette publication peut être lue en ligne sur www.feb.be > Publications

ISSN

2736-4399

LE BROUILLARD SE LÈVE, MAIS ÉCUEILS ENCORE EN VUE

EXECUTIVE SUMMARY

Anouar Boukamel

Attaché au Centre de compétence
Économie & Conjoncture



Comme elle le fait chaque semestre, la FEB a interrogé ses fédérations membres sur les évolutions conjoncturelles dans leur secteur. Via elles, la FEB représente environ 50.000 entreprises, soit près de 80% des exportations de la Belgique, 75% de l'emploi et 2/3 de la valeur ajoutée. En plus de sa propre enquête pour cerner en détail les évolutions conjoncturelles, la FEB analyse aussi le contexte économique national et international. Cette analyse FEB présente la situation actuelle dans les entreprises de Belgique ainsi que les prévisions pour les six prochains mois.

Il en ressort que la plupart des secteurs sondés sont beaucoup plus positifs concernant l'activité économique, l'emploi, les investissements et les perspectives qu'en novembre dernier. Une majorité des secteurs s'attend à une activité économique égale ou supérieure à la normale dans six mois. Les investissements seraient également maintenus dans la moitié des entreprises. On peut donc s'attendre à ce que ce redressement perdure et prenne encore plus d'ampleur lors du second semestre de 2021. Ainsi, l'économie belge pourrait retrouver son niveau de fin 2019 au premier trimestre de 2022. Toutefois, l'activité économique sera alors toujours de 3 à 4% inférieure à ce qu'elle aurait été sans la pandémie de COVID.

La poursuite de la reprise est également entourée d'un certain nombre de risques majeurs : la vaccination offrira-t-elle une protection suffisante contre les nouveaux variants ? Qu'advient-il des 125.000 chômeurs temporaires lorsque le régime de « force majeure » sera supprimé ? De nombreuses entreprises seront-elles mises en péril par leur situation financière fortement dégradée ? Et la forte augmentation des prix des matières premières et des biens intermédiaires se traduira-t-elle par une hausse de l'inflation qui,

via l'indexation automatique des salaires, affectera la compétitivité de nos entreprises ?

Un certain optimisme est donc justifié, mais sans pour autant de céder à l'euphorie. Trop d'écueils restent en effet à franchir.

Activité économique : signes clairs de redressement économique

Les résultats de l'enquête montrent les signes clairs d'un redressement économique. 50% des répondants rapportent une activité économique qui est actuellement à un niveau égal ou supérieur à la normale, contre 10% lors de la précédente enquête, en novembre 2020. Concernant les perspectives économiques dans six mois, le regain d'optimisme est encore plus marqué. Désormais, une grande majorité des secteurs sondés s'attendent à une activité égale (50%) ou supérieure (25%) au niveau normal dans six mois. En novembre dernier, seulement deux secteurs anticipaient un niveau d'activité normal et aucun n'envisageait une production supérieure à la normale.

Emploi : presque la moitié des secteurs s'attend à un maintien de l'emploi dans les 6 mois

L'approche prospective des secteurs concernant l'emploi est, elle aussi, plus positive, mais dans une mesure moindre que celle liée à l'activité économique. Près de la moitié des répondants s'attendent à ce que l'emploi retrouve son niveau normal dans six mois. Certains secteurs comme celui du commerce alimentaire ou des TIC (technologies de l'information et de la communication) estiment que, dans 6 mois, l'emploi sera même supérieur au niveau normal.

Les entreprises n'ont pas perdu de vue l'importance des investissements malgré la crise

La moitié des répondants déclarent aussi qu'ils comptent maintenir leurs efforts d'investissements dans les six prochains mois au même niveau qu'actuellement. En novembre, seul un bon quart des secteurs avaient cette intention. Encore mieux, désormais 15% des secteurs annoncent une hausse des investissements au cours des six prochains mois.

Perspectives économiques : une croissance de 4,9% en 2021 puis de 3,8% en 2022

Il ressort donc de l'enquête que l'économie belge se redresse après la crise extrêmement sévère de 2020. Elle pourrait connaître une croissance de 4,9% en 2021 et retrouver ainsi son niveau de fin 2019 au premier trimestre de 2022. En gros, néanmoins, la crise nous a fait perdre 3 à 4% à notre activité économique, comparée à l'évolution normale qu'on aurait connue sans la crise COVID.

Un certain optimisme est donc justifié, sans pour autant céder à l'euphorie. En effet, l'apparition d'un variant plus virulent ou résistant aux vaccins pourrait mettre en péril les progrès effectués. Par ailleurs, d'autres risques, comme des pertes d'emploi après la fin du régime de chômage temporaire, une vague de faillites au vu de la situation financière pénible de beaucoup d'entreprises, ou l'impact de la hausse de prix des matières premières sur l'inflation et la compétitivité des entreprises (via l'indexation automatique), restent à considérer.

Recommandations : sauvegarde de la compétitivité et vigilance sont de mise

Selon la FEB, plusieurs conditions sont nécessaires pour que l'économie puisse rattraper son retard de croissance.

Tout d'abord, la sauvegarde de la compétitivité de nos entreprises doit être assurée. D'abord, via la mise en œuvre de la marge maximale d'évolution des coûts salariaux (0,4%) par le gouvernement. Par ailleurs, le cadre réglementaire doit définir clairement que la prime corona (max. 500 EUR) est unique, octroyée seulement en 2021 par les entreprises qui ont obtenu de bons résultats pendant la crise du COVID. Ensuite, une extrême vigilance quant à l'évolution de l'inflation reste de mise. En effet, l'indice santé a déjà augmenté ces derniers mois, passant de 0,47% en février à 1,14% en juin. Compte tenu de la hausse encore en cours des prix des matières premières et autres intrants, on peut s'attendre à ce qu'il atteigne 1,5 à 2% d'ici à la fin de 2021, ce qui impliquerait un dépassement du niveau d'indexation prévu par le CCE en 2021-2022 (2,8%) et affecterait la compétitivité de nos entreprises. Tous les acteurs politiques et socio-économiques doivent également se concentrer sur d'autres mesures susceptibles de renforcer le potentiel de croissance de notre pays (investissements en infrastructure, réduire le 'skills mismatch' sur le marché de travail ou encore faciliter l'e-commerce via plus de flexibilité dans les heures de travail).

« Malgré la nette amélioration de la situation conjoncturelle, il y a encore beaucoup de pain sur la planche en cette période post-COVID. D'importantes réformes sont à mener pour ramener notre pays sur la trajectoire de 2014-2019 en améliorant notre potentiel de croissance. L'accord social conclu entre les partenaires sociaux en juin, les décisions du gouvernement pour sauvegarder la compétitivité de nos entreprises et l'approbation du plan d'investissement belge dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) constituent déjà trois piliers solides pour y parvenir. Mais plus encore, il est nécessaire de transformer le fonctionnement de notre marché du travail, de réformer notre système de retraite, de mettre en place une politique de formation axée sur le travail sur mesure plutôt que sur les chiffres, etc. En bref, nous n'avons pas besoin d'une politique de relance, mais plutôt d'un plan de transformation », conclut Pieter Timmermans, administrateur délégué de la FEB.

SOMMAIRE

1 ÉCONOMIE MONDIALE p. 8

Situation épidémiologique

Situation économique

Commerce international

Prix des matières premières

2 ÉCONOMIE BELGE p. 17

Activité économique

Marché du travail

Productivité

Investissements

3 RISQUES ET PRÉVISIONS : LE BROUILLARD SE LÈVE p. 31

4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS p. 36

FACTS & FIGURES

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE A REPRIS DES COULEURS

Pour 50% des répondants l'activité est à un niveau normal ou supérieur à la normale, contre 10% en novembre.



LE REDRESSEMENT VA S'ACCÉLÉRER :

75% de nos secteurs s'attendent à une activité égale (50%) ou même supérieure à la normale (25%) dans six mois.



CROISSANCE ÉCONOMIQUE

EN 2020

-6,3%

FIN 2021

-0,9%

Par rapport à fin 2019:

redressement au 2^d semestre 2021 si la pandémie est/reste maîtrisée grâce à la vaccination et si la compétitivité des entreprises est préservée.

Le niveau d'avant la crise sera retrouvé au premier trimestre de 2022.

Sans la crise, l'activité serait plus élevée de **3 à 4%**.

L'IMPORTANCE DES INVESTISSEMENTS AFFIRMÉE MALGRÉ LA CRISE.

1 SECTEUR SUR 2

va maintenir ses investissements et 15% des secteurs vont les augmenter.



FIN MAI 2021

127.000 TRAVAILLEURS

étaient encore en chômage temporaire, contre 317.000 mi-novembre 2020 et 262.000 fin mars 2021.



55% DES RÉPONDANTS

voient l'emploi dans leur secteur revenir à un **niveau normal** (45%) ou même **supérieur à la normale** (10%) dans six mois.

L'ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION peut mettre en péril la compétitivité des entreprises.



20% des secteurs pensent qu'ils devront fortement **AUGMENTER LEURS PRIX** en raison de la hausse des prix des **intrants intermédiaires**. **45%** pensent qu'ils devront les augmenter légèrement.

Une vague de faillites et de restructurations est encore et toujours probable après la levée des mesures de soutien.

1 Économie mondiale

Situation épidémiologique

Plus d'un an après que la pandémie de COVID-19 a débuté, les espoirs de reprise économique restent pour une bonne partie conditionnés par la situation sanitaire.

Selon les dernières données de l'OMS, 168 millions de contaminations ont été enregistrées et 3,5 millions de personnes ont perdu la vie.

La densité de population, le degré d'interconnexions internationales et, bien évidemment, le type de réponse de la part des autorités compétentes sont autant d'éléments qui impactent grandement le bilan épidémiologique. C'est pour cela qu'après une première vague relativement synchronisée dans les premiers mois de 2020, la situation sanitaire a par la suite fortement divergé d'une région du monde à l'autre.

Aux **États-Unis**, le manque de ligne directrice claire lors des premiers mois de lutte contre

la pandémie est certainement à l'origine des trois vagues de contaminations subies. De ces trois vagues, il résulte plus de 32 millions de contaminations et 585.000 morts.

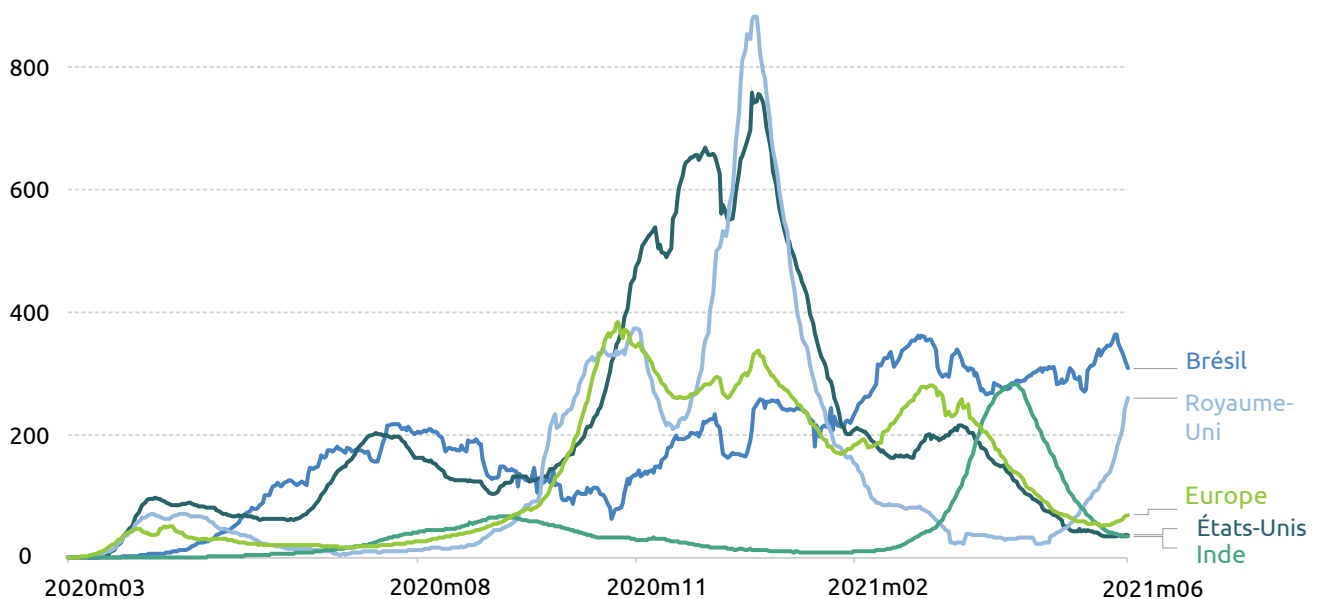
Au **Brésil** aussi, la situation a été difficile, avec 452.000 morts pour deux fois moins de contaminations (16 millions) qu'aux États-Unis ! Pris dans son ensemble, le continent américain est dès lors la région du monde la plus durement frappée par le COVID-19 (66 millions de contaminations et 1,6 million de morts).

En **Europe**, la première vague d'avril 2020 a été suivie par une seconde en octobre 2020 et une troisième en avril 2021. Avec 54 millions de contaminations et 1 million de décès, le continent européen est le second le plus touché au monde.

Depuis mi-avril 2021 néanmoins, la courbe des nouvelles contaminations a amorcé une tendance clairement baissière en **Europe** et aux **États-Unis**, grâce à l'accélération de la campagne de vaccination.

GRAPHIQUE 1

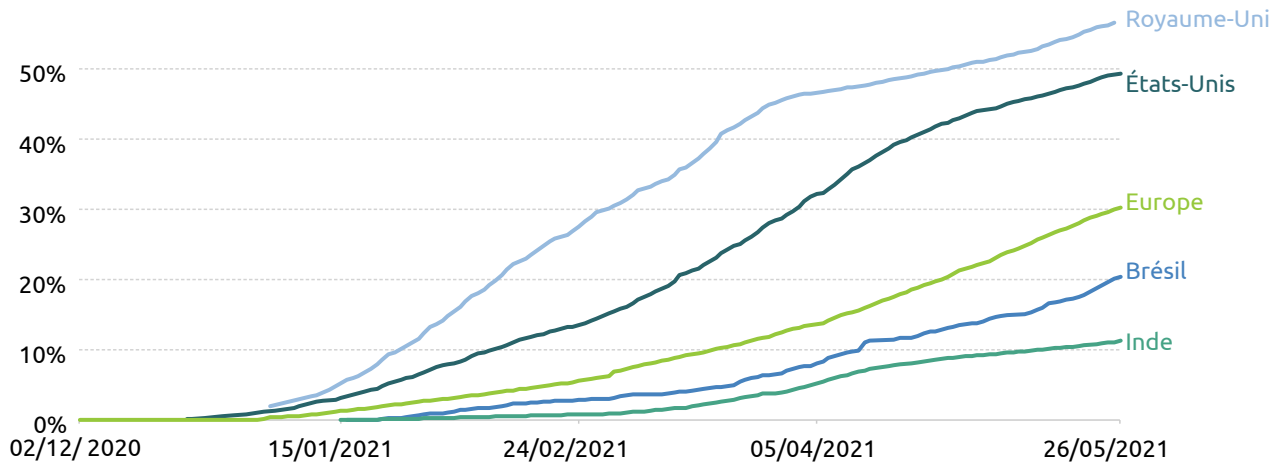
Nouveaux cas quotidiens confirmés de COVID-19 par million d'habitants



SOURCE Johns Hopkins University CSSE COVID-19 Data

GRAPHIQUE 2

Part des personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin COVID-19



SOURCE World in Data

En effet, on voit bien aux États-Unis que, même avec des mesures sanitaires inégales et bien moins strictes qu'en Europe, la courbe des nouvelles contaminations a rapidement baissé grâce à une campagne de vaccination plus efficace (voir graphique 2).

L'évolution de la situation au **Royaume-Uni** démontre aussi l'importance de la vaccination. En début d'année 2021, la situation sanitaire y était plus difficile qu'aux États-Unis ou dans le reste de l'Europe, mais elle s'est rapidement améliorée grâce au rythme soutenu d'inoculation de vaccins. À un point tel que le pays n'a pas expérimenté de nouvelle vague en mars-avril 2021 et que de plus en plus d'événements avec public ont d'ores et déjà pu avoir lieu.

L'apparition fin avril du variant Delta, particulièrement contagieux, a cependant entraîné une nouvelle hausse des contaminations. Mais selon le Johns Hopkins Coronavirus Resource Center, les hospitalisations n'augmentent pas autant et restent à un niveau faible. Cela semble donc confirmer l'efficacité des vaccins et réaffirme la détermination des autorités à neutraliser la pandémie grâce à un rythme de vaccination soutenu.

Tout espoir de reprise économique pérenne ne peut donc être dissocié d'une situation sanitaire définitivement sous contrôle, et cela ne sera possible qu'avec une couverture vaccinale suffisante (voir graphique 2).

Situation économique

L'emprise de la pandémie sur l'activité économique a été très forte, mais avec des impacts extrêmement variés par secteur. En effet, après un premier choc économique brutal et plutôt synchronisé au second trimestre de 2020, l'industrie a pu adapter ses processus assez rapidement, a été moins entravée par les mesures sanitaires et a pu répondre à une certaine demande de rattrapage (matériel TIC, matériaux de construction, etc.). En revanche, les activités de service (surtout les secteurs horeca, du tourisme et de l'événementiel) ont été beaucoup plus impactées par les restrictions « sociales » et leurs activités s'en sont retrouvées davantage déprimées pendant plus longtemps. Dès lors, les conséquences sur l'activité varient aussi grandement avec la structure économique des pays.

Une des caractéristiques particulières de cette crise est aussi son influence sur la croissance de la consommation privée. En cas de crise « ordinaire », la croissance de la consommation ralentit mais reste dans la plupart des cas positive, alors que l'investissement se contracte. En effet, les ménages réduisent les dépenses superflues et l'épargne de précaution augmente dans un contexte d'incertitude. Mais les premiers continuent tout de même de consommer. Or, à cette habituelle épargne de précaution, s'est ajoutée l'impossibilité pure et simple de consommer. Donc, du fait des nombreuses restrictions, la consommation privée a connu une forte chute, très inhabituelle, et il reste à voir avec quelle vitesse elle va pouvoir se redresser...

La **Chine**, berceau de l'épidémie et également premier pays à avoir la situation sanitaire sous contrôle grâce à de fortes restrictions rapidement mises en place, est aussi le pays le plus avancé vis-à-vis de son rétablissement économique. En effet, au premier trimestre 2021, la croissance annuelle du PIB a été de 18,3%. Un rebond impressionnant à première vue, qui a surtout été emmené par

les exportations de biens (effets de rattrapage et forte augmentation de la demande de matériel électronique) et de vastes investissements publics en infrastructure.

Plus encore que le retour d'un dynamisme économique retrouvé, cela montre à quel point le choc économique, surtout concentré au premier trimestre 2020, a été violent. Cette reprise aurait effectivement pu être encore plus dynamique si elle n'avait pas été quelque peu sapée en janvier et février 2021 par de nouveaux foyers de COVID-19 nécessitant la réintroduction de mesures de confinement dans certaines régions du nord du pays.

Dès lors, la contribution de la consommation privée à la croissance s'en est trouvée tempérée et elle ne prendra le relais qu'à partir des deuxième et troisième trimestres de 2021, lorsque la confiance des ménages se sera renforcée et que le recours à l'épargne de précaution aura faibli. Selon le FMI, on peut s'attendre à une croissance de 8,5% en 2021 et de 5,8% en 2022, la croissance économique chinoise reprenant alors sa route de normalisation d'avant la crise (voir tableau 1).

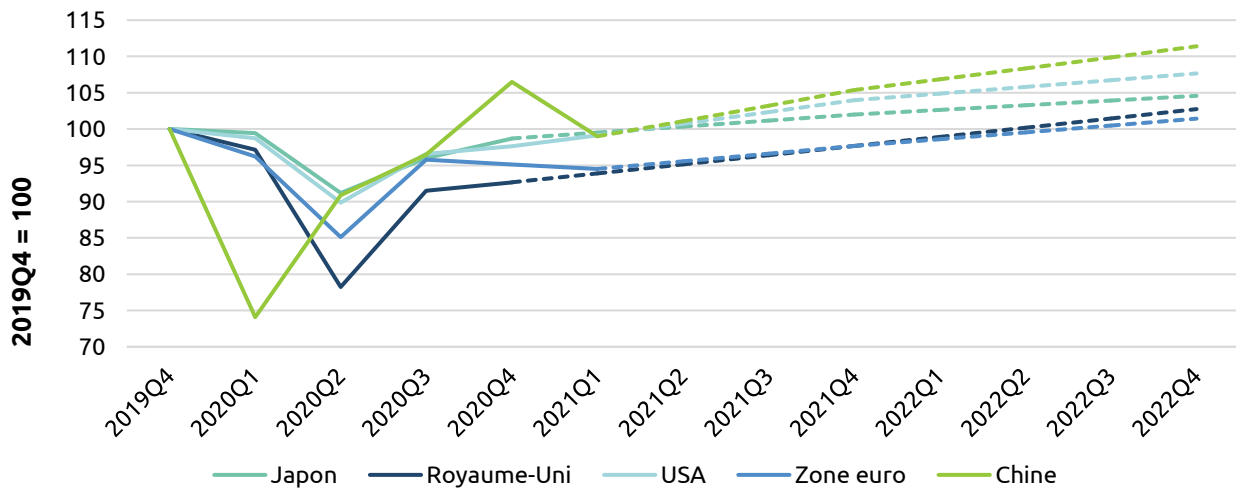
TABLEAU 1
 Croissance du PIB

	Moyenne 2013-2019	2019	2020	2021	2022
Zone euro	1.6	1.3	-6.7	4.3	4.4
Royaume-Uni	1.9	1.4	-9.9	7.2	5.5
États-Unis	2.4	2.2	-3.5	6.9	3.6
Chine	6.9	6.0	2.3	8.5	5.8
Monde	3.3	2.7	-3.5	5.8	4.4

SOURCE OCDE Economic Outlook May 2021

GRAPHIQUE 3

Évolution du PIB par rapport au dernier trimestre de 2019



SOURCE OCDE, NBS et Eurostat

Aux **États-Unis**, après avoir fortement souffert sur le plan sanitaire au début de la pandémie (voir plus haut), la situation s'est rapidement améliorée début 2021 sous l'impulsion d'un déploiement rapide et efficace de la campagne de vaccination.

Dès lors, la réouverture de l'économie s'est poursuivie et la reprise au premier trimestre 2021 a été particulièrement forte, à hauteur de 6,4% en base annuelle. Un redressement mené par une forte consommation privée grâce à la combinaison de cette rapide réouverture et du stimulus budgétaire de l'Administration Biden promptement mis en place (voir ci-après l'encadré 'Une relance économique en trois plans'). En plus de cela, l'investissement des entreprises commence lui aussi à reprendre des couleurs et à contribuer positivement à la croissance américaine.

Étant donné que le rythme de réouverture devrait s'accélérer, que le stimulus budgétaire devrait se matérialiser davantage et l'investissement privé se raffermir, il y a peu de doutes quant à une reprise encore plus vigoureuse lors du second trimestre. En conséquence, l'économie américaine aura déjà retrouvé à la fin du premier semestre 2021 son niveau d'activité d'avant la crise. La croissance devrait être de 6,9% en 2021 puis de 3,6% en 2022.

Une relance économique en trois plans

Quelques mois après son accès à la Maison-Blanche, l'Administration Biden a révélé un ambitieux plan de relance économique. Celui-ci se compose de trois plans : l'*American Rescue Plan*, l'*American Jobs Plan* et l'*American Families Plan*.

L'*American Rescue Plan*, ratifié en mars 2021, se focalise sur la continuité des dépenses de soutien liées au COVID-19. D'un montant de 1.900 milliards USD, il contient une extension des allocations de chômage, des crédits d'impôt pour les familles, des subventions aux petites entreprises et des aides aux États et aux collectivités locales qui ont le plus souffert de la pandémie. Il prévoit surtout une enveloppe de 412 milliards USD pour l'envoi d'un chèque de 1.400 USD aux ménages éligibles.

L'*American Jobs Plan*, de 2.000 milliards de dépenses réparties sur 8 ans, est le plan de développement des infrastructures. Il comprend la reconstruction et la rénovation des infrastructures de transport, d'eau, d'électricité et d'accès à internet. Le but est aussi de rendre les infrastructures plus résilientes aux changements climatiques et d'en réduire l'empreinte carbone notamment via la promotion de l'électrification du parc automobile et des énergies renouvelables. Enfin, il prévoit l'amélioration de la compétitivité de l'économie américaine en faisant la promotion des investissements en R&D et dans les industries domestiques de haute technologie.

L'*American Families Plan* a pour but de soutenir les familles et la classe moyenne par des dépenses et des réductions d'impôt équivalant à 1.800 milliards USD réparties sur 10 ans. Il tend à améliorer le niveau d'éducation grâce à la gratuité de l'école maternelle et à l'accès à l'enseignement supérieur (par le biais des *community colleges*) aux familles éligibles. Il prévoit aussi des congés payés pour raisons familiales et médicales et le prolongement des réductions d'impôts pour les familles à revenus faibles et moyens de l'*American Rescue Plan*.

En **Inde** et au **Brésil**, étant donné la situation épidémiologique particulièrement difficile, la situation économique est elle aussi très difficile.

En **Europe**, le rebond de l'été 2020 qui avait fait suite à la chute historique de l'activité n'a pu se poursuivre à cause de la résurgence de la pandémie en fin d'année, qui a entraîné une nouvelle série de mesures d'endiguement.

L'**Allemagne** aussi s'est retrouvée confrontée à cette résurgence épidémique. Cependant, son industrie très orientée vers l'exportation s'est rétablie assez rapidement après la première vague en 2020. Depuis lors, les carnets de commande à l'exportation ont déjà dépassé les niveaux d'avant la crise, et les prévisions en la matière n'ont jamais été aussi hautes en dix ans, malgré des difficultés au niveau des chaînes d'approvisionnement, qui se font de plus en plus ressentir (surtout pour les puces semi-conductrices et les conteneurs). Le secteur des services, quant à lui, est resté en retrait à cause des restrictions, mais il devrait récupérer progressivement en parallèle du relâchement des mesures sanitaires et de l'accélération de la vaccination.

La **France** a aussi connu un regain d'infections en mars 2021 et donc de nouvelles restrictions strictes en termes de mobilité et d'ouverture de magasins en avril. Des restrictions qui affectent fortement la consommation privée, le tourisme et les autres secteurs des services. Or, ceux-là sont primordiaux pour l'économie française. Du côté de l'industrie, suite à des difficultés du côté de l'offre, le rebond en 2021 a aussi perdu de l'élan. Tout cela fait que l'économie française a connu une faible première moitié de 2021.

Heureusement, même si la campagne de vaccination a démarré lentement, elle semble montrer des signes d'accélération. Les restrictions ont dès lors commencé à être graduellement levées début mai, avec pour conséquence un rebond des indicateurs de confiance des ménages et des entreprises. Cela,

combiné à un plan de relance ambitieux stimulant davantage la demande, la France retrouverait son niveau d'avant la crise au premier trimestre 2022.

L'**Italie** et l'**Espagne** ont aussi été fortement touchées sur le plan sanitaire. Le tourisme y joue un rôle prépondérant dans la création de valeur ajoutée. Mais ce sera dans un premier temps les secteurs industriels qui mèneront le chemin vers la reprise. En effet, les indicateurs de confiance dans l'industrie ont déjà récupéré leurs niveaux d'avant la crise et cela devrait s'accélérer grâce aux investissements faits dans le cadre des plans de relance nationaux et européens (l'Espagne et l'Italie faisant partie de pays bénéficiant grandement du plan *Next Generation EU*). Ensuite, l'accélération du rythme de vaccination et du relâchement des mesures sanitaires permettra un rétablissement graduel de l'activité au sein des services.

Aux **Pays-Bas**, la situation est un peu particulière. L'impact économique de la première vague a été inférieur à la moyenne européenne, les mesures sanitaires y ayant été bien moins restrictives alors que l'e-commerce connaissait déjà avant la pandémie un taux d'adoption important. Lors des vagues suivantes, malgré des mesures sanitaires bien plus strictes, l'impact économique a été encore moindre car les entreprises et les travailleurs y étaient encore mieux préparés et l'exportation de biens industriels, d'ordinaire importante pour le pays, s'est bien comportée et a continué son expansion. Le rebond en 2021 afficherait des taux de croissance moins impressionnants qu'ailleurs, mais cela est dû à un choc un peu moins dramatique. Le

niveau d'avant la crise serait donc atteint début 2022 sans trop de difficultés au fur et à mesure que la consommation reprend ses droits et que les investissements redémarrent.

Au **Royaume-Uni**, les premiers chocs économique et sanitaire de mars-avril ont été particulièrement sévères. Malheureusement, cela a aussi été le cas en fin d'année 2020 et début 2021. En effet, le Royaume-Uni figurant parmi les pays les plus fortement touchés, des restrictions particulièrement sévères devaient donc être mises en place. De plus, l'entrée en vigueur du Brexit a davantage compliqué la situation sur le plan économique et logistique. Ensuite, la situation sanitaire s'est très rapidement améliorée dans le sillage d'une campagne de vaccination très efficace (voir graphique 2). À un point tel que, contrairement à d'autres régions du monde, il n'y a pas eu de résurgence consécutive de l'épidémie en avril 2021 et que le public a fait son retour dans de plus en plus d'évènements.

En conséquence, alors qu'initialement on pouvait craindre que l'économie britannique ne retrouve son niveau d'avant la crise que fin 2022, il n'est désormais plus à exclure que cela se produise début 2022. D'un côté, la consommation publique et privée sera le fer de lance de ce rebond. De l'autre côté, les exportations nettes tempéreront cette croissance. En effet, les ajustements liés au Brexit freinent clairement les échanges commerciaux avec l'Union européenne (premier partenaire du Royaume-Uni) et les importations récupèrent plus rapidement que les exportations.

Commerce international

Heureusement, le Royaume-Uni est à l'heure actuelle une exception sur ce front.

Après avoir plongé jusqu'à atteindre en mai leur niveau le plus bas depuis près de dix ans, les échanges commerciaux ont rapidement rebondi. En effet, le niveau de mars 2019 était déjà retrouvé dès l'entrée dans le dernier trimestre de 2020. Mieux encore, la progression s'est poursuivie jusqu'à dépasser le niveau de fin 2018, soit ce qui s'avérait être le point culminant en la matière avant que les tensions sino-américaines et les incertitudes entourant le Brexit ne plombent les échanges internationaux. Quant aux premiers mois de 2021, l'accélération se poursuit, les taux de croissance étant désormais positifs aussi bien en base mensuelle qu'annuelle.

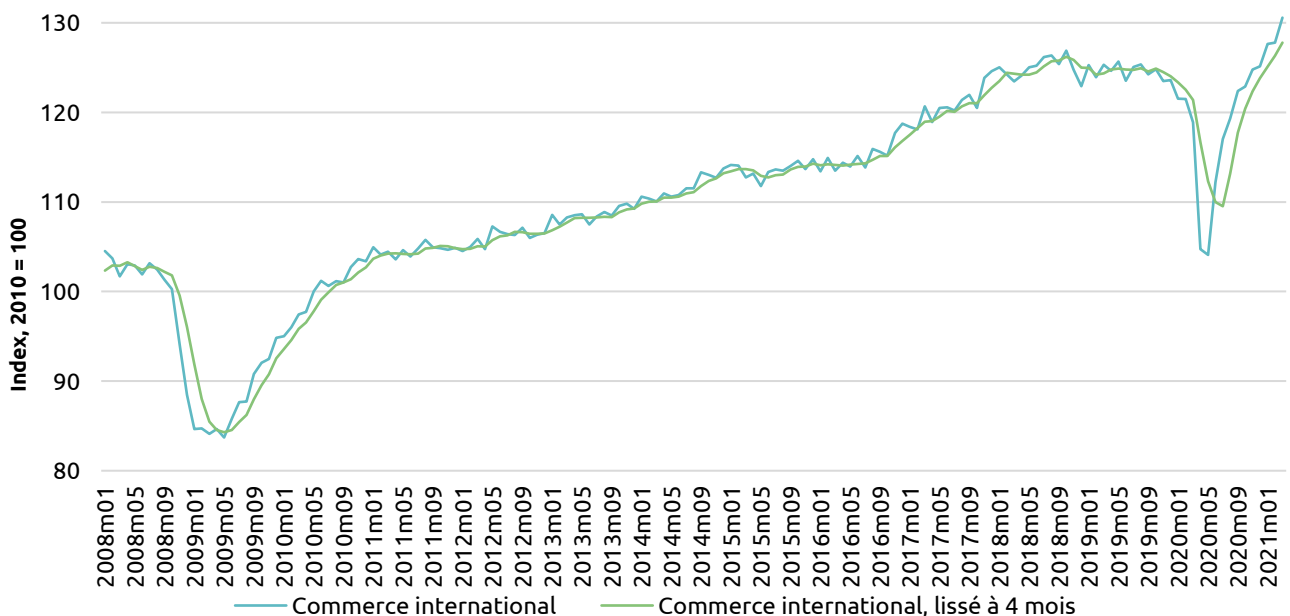
Une telle progression est surtout imputable à l'échange de biens industriels, la demande en équipements informatiques étant

particulièrement élevée. En plus de cela, les ménages ont eu de plus en plus recours à l'e-commerce pour augmenter quand même leurs dépenses de consommation (fortement restreintes l'année passée), l'investissement a redémarré (surtout aux États-Unis) et la demande refoulée en biens durables (voitures, surtout électriques, et autres) commence sa libération progressive. En revanche, les échanges de services restent en retrait, à l'image du trafic aérien de passagers, avec des revenus en mars 2021 représentant à peine un peu plus de 10% de ceux d'il y a deux ans.

La résurgence de la demande pour certains biens industriels (électronique, construction, etc.) est telle que des problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement commencent à se faire ressentir. En effet, les volumes d'échanges des conteneurs dans les ports sont déjà au-delà de ceux de 2019 et l'industrie automobile fait face à des pénuries de semi-conducteurs.

GRAPHIQUE 4

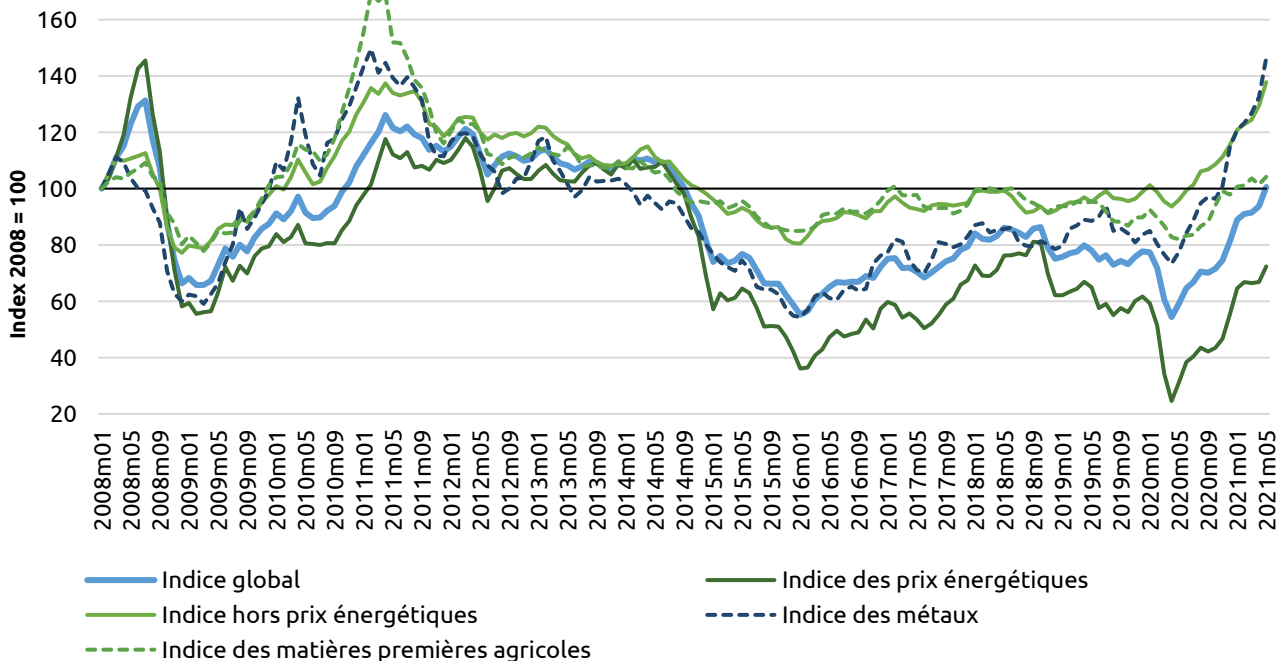
Evolution des échanges commerciaux internationaux



SOURCE CPB World trade Monitor

GRAPHIQUE 5

Évolution des prix des matières premières



SOURCE FMI

Prix des matières premières

Dans le sillage des restrictions en termes d'échanges et de production à la suite des mesures sanitaires, les prix des matières premières ont plongé et atteint un niveau historiquement bas en avril 2020 (54,4¹). Ensuite, l'indice a rebondi fortement entre mai et septembre et a marqué une pause par après avant d'entamer une accélération en fin d'année 2020, à un tel point qu'il a dépassé le niveau d'avant la crise en novembre. Cette accélération s'est poursuivie en 2021, d'abord à un rythme moins élevé que fin 2020, puis de façon plus vigoureuse au second trimestre de 2021.

Les prix du pétrole suivent une évolution assez proche de l'indice global. En effet, à l'orée du troisième trimestre de 2020, le rétablissement des prix pétroliers n'était que partiel. À

partir d'octobre, le rétablissement s'est accéléré et les prix du pétrole ont connu une croissance de 49% entre octobre 2020 et février 2021. Une résurgence des cas de COVID-19 et les balbutiements des débuts de la vaccination ont affaibli la demande de pétrole de début 2021 mais elle a ensuite repris de la vigueur, les prix repartant à la hausse en entrant dans le second trimestre de l'année.

Sous l'impulsion de l'amélioration de la situation sanitaire, la demande de pétrole devrait rester ferme et les prix seraient en moyenne de 58,5 USD le baril en 2021 selon le FMI. Si de tels prix persistaient autour de 60 USD le baril, normalement cela inciterait une reprise substantielle de l'exploitation (surtout américaine) de pétrole de schiste à coûts plus élevés, augmentant ainsi à terme l'offre.

¹ Source: *Primary Commodity Price System (PCPS)* du FMI.

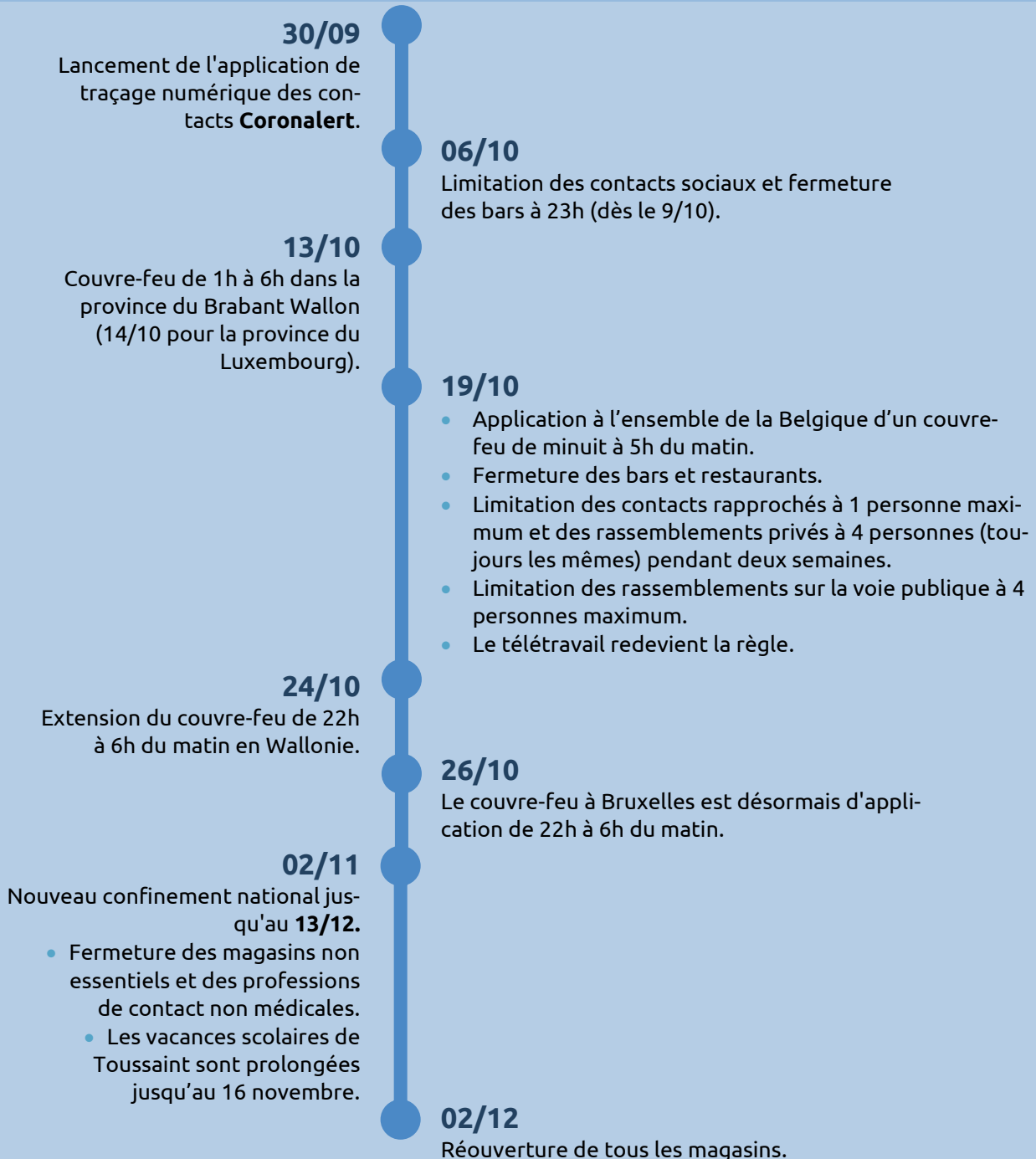
Quant aux prix des métaux, après une baisse moins importante que celle des prix énergétiques, il ne leur aura fallu que deux mois pour retrouver leur niveau d'avant la crise sous l'impulsion du retour de l'activité industrielle chinoise et des perturbations d'approvisionnement dans le secteur minier.

Par la suite, la forte hausse des prix des métaux s'est poursuivie de façon presque ininterrompue. Entre mai 2020 et mai 2021, ils ont connu une hausse impressionnante de 88%. La production industrielle reprenant dans les autres parties du monde et les opportunités offertes par le stimulus budgétaire américain alimentant une forte demande en métaux. De plus, la demande en voitures électriques et la bonne tenue du secteur de la construction stimulent la demande de métaux. Cela pousse davantage les prix à la hausse et crée d'importantes tensions au niveau des chaînes d'approvisionnement, que nous détaillerons plus loin.

2 Économie belge

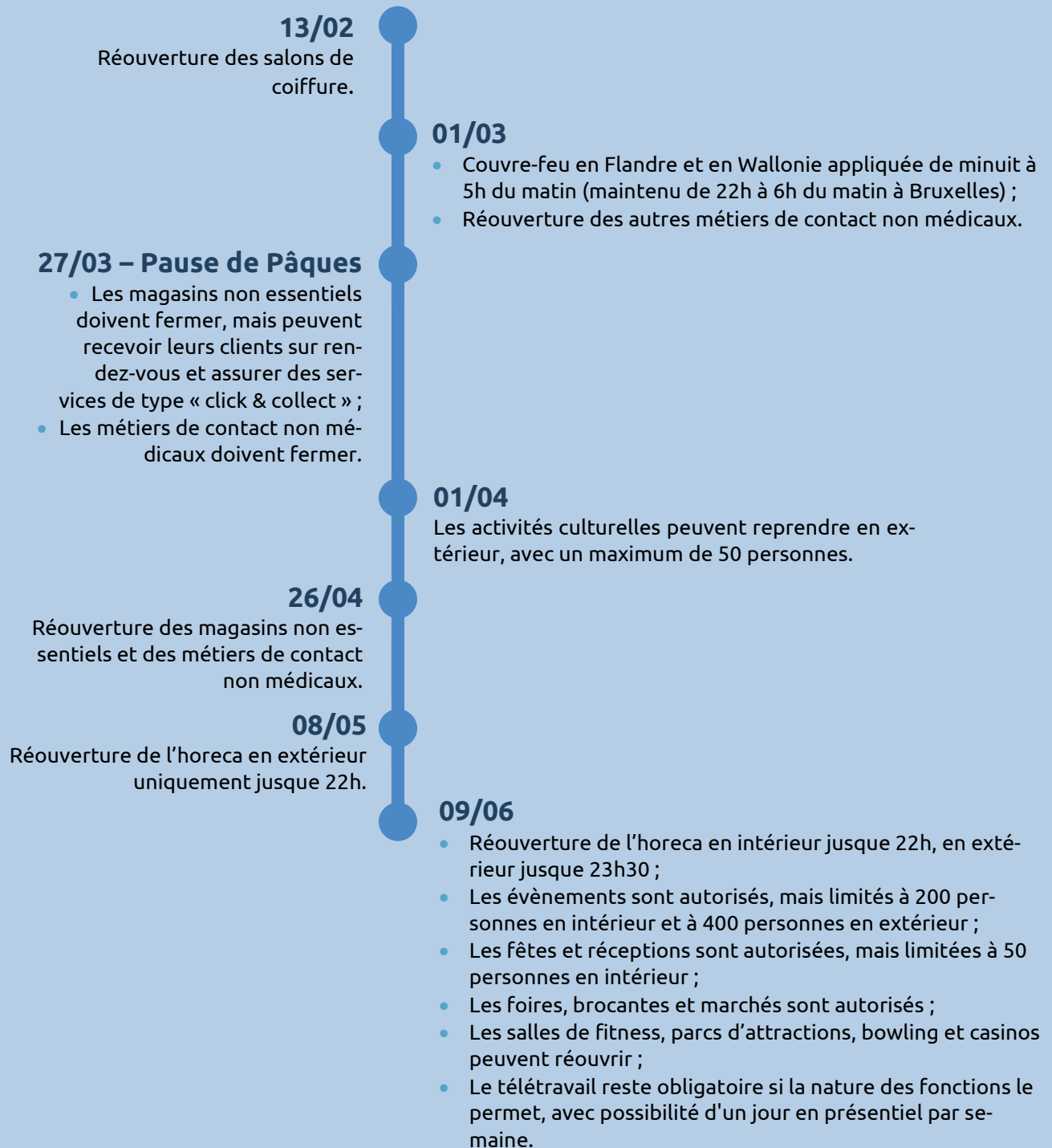
Chronologie des mesures de lutte contre l'épidémie en Belgique

2020



Chronologie des mesures de lutte contre l'épidémie en Belgique (suite)

2021

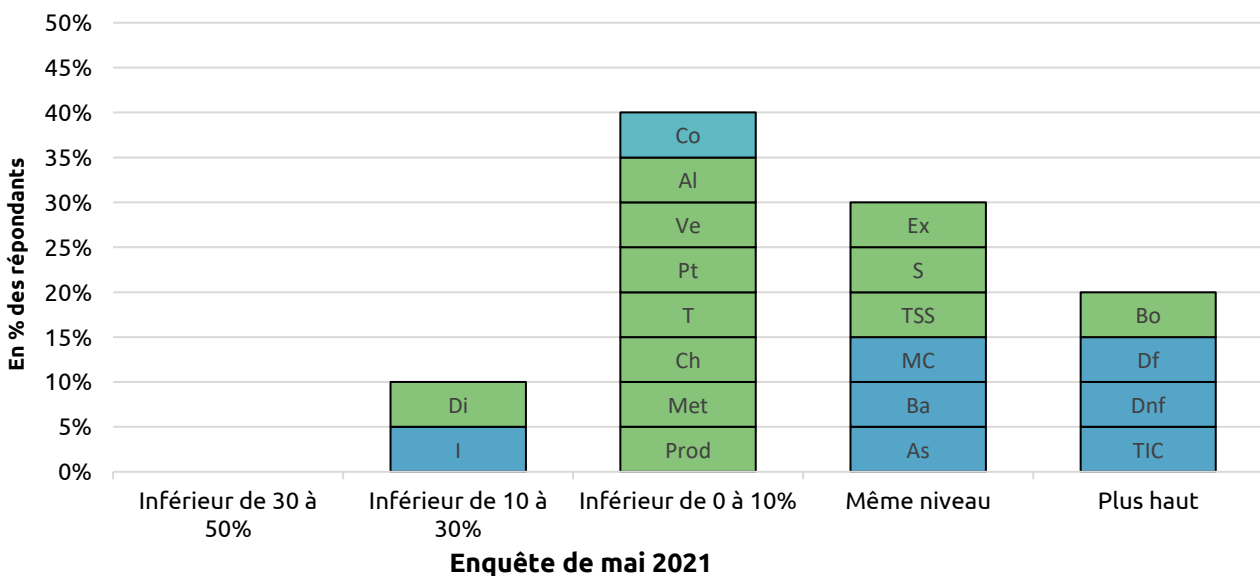
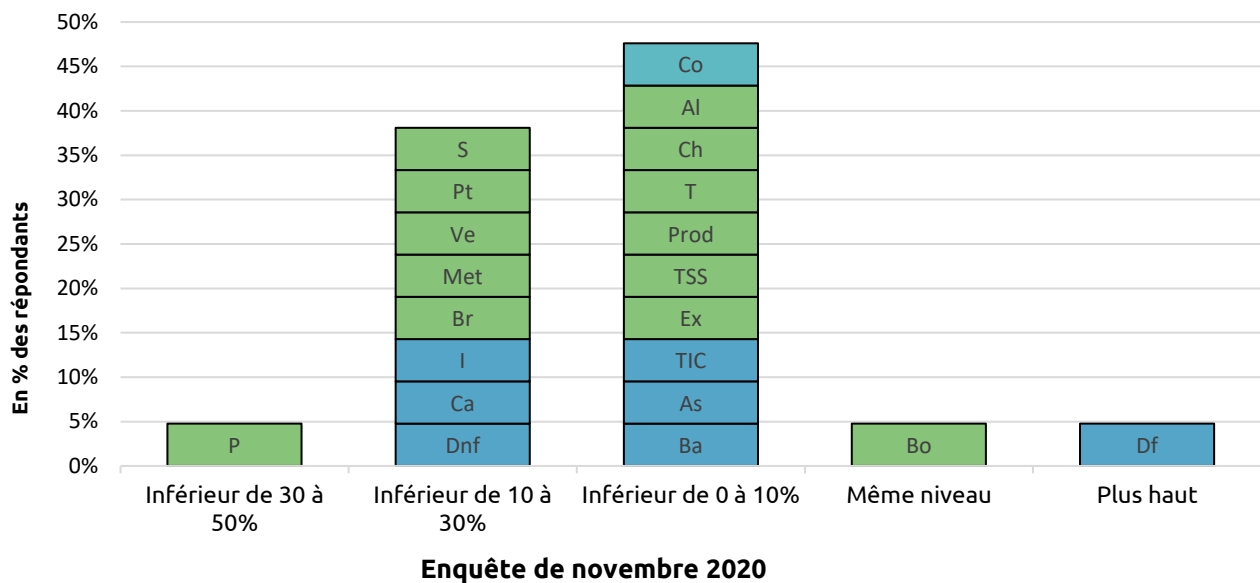


Activité économique

Niveau actuel de l'activité économique

GRAPHIQUE 6

Quel est le niveau de l'activité économique dans votre secteur par rapport au niveau normal ?



Légende

Al : Alimentation ; **As** : Assurances ; **Ba** : Banques ; **Bo** : Bois ; **Br** : Brique ; **Ca** : Commerce automobile ; **Ch** : Chimie ; **Co** : Construction ; **Df** : Commerce alimentaire ; **Dnf** : Commerce non alimentaire ; **Di** : Diamant ; **Ex** : Extraction ; **I** : Intérim ; **MC** : Management consulting ; **Met** : Fournisseurs aux producteurs de métal ; **Prod** : Production technology and mechatronics ; **Pt** : Industries transformatrices du papier ; **S** : Sidérurgie ; **T** : Textile ; **TIC** : Technologies de l'information et de la communication ; **TSS** : Transport solution systems ; **Ve** : Verre.

Les résultats de notre enquête de mai nous montrent les premiers signes d'un redressement économique. En effet, en ce qui concerne l'activité économique actuelle, nous avons désormais 50% des répondants qui rapportent un niveau égal ou supérieur à la normale. Lors de notre enquête précédente, ils n'étaient que 10% : le bois et le commerce alimentaire.

Certes, nous avons encore 40% des répondants qui rapportent une activité inférieure de 0 à 10% du niveau normal, mais ils étaient 50% dans ce cas en novembre. Et la grande différence se situe du côté des secteurs déclarant un niveau d'activité 10 à 30% en deçà du niveau normal. Alors qu'on avait encore près de 40% des secteurs dans cette situation, ils ne sont désormais plus que 10% (le diamant et l'intérim). L'intérim nous a en effet rapporté une baisse de chiffre d'affaires de 12%, surtout due au fait que certains secteurs comme l'horeca et l'évènementiel étaient encore fermés fin avril, début mai.

Dans le commerce alimentaire, il n'est pas étonnant de constater un niveau d'activité qui reste supérieur à la normale. La fermeture de l'horeca traditionnel, combinée au télétravail obligatoire, a poussé les ménages à acheter plus dans les commerces alimentaires traditionnels. La forte croissance des services de livraison de repas (Uber Eats, Deliveroo, etc.) a quelque peu atténué la hausse des chiffres d'affaires des magasins traditionnels, mais l'année 2021 restera bonne pour le secteur.

Cependant, il peut paraître plus étonnant que le commerce non alimentaire fasse état d'un niveau d'activité supérieur à la normale alors qu'en première moitié de 2021 (jusque fin avril au moins), la vie économique est

restée chamboulée par les mesures sanitaires (voir l'encadré avec la chronologie des mesures). Il y a en réalité de grandes divergences au sein du secteur et nous devons donc nuancer.

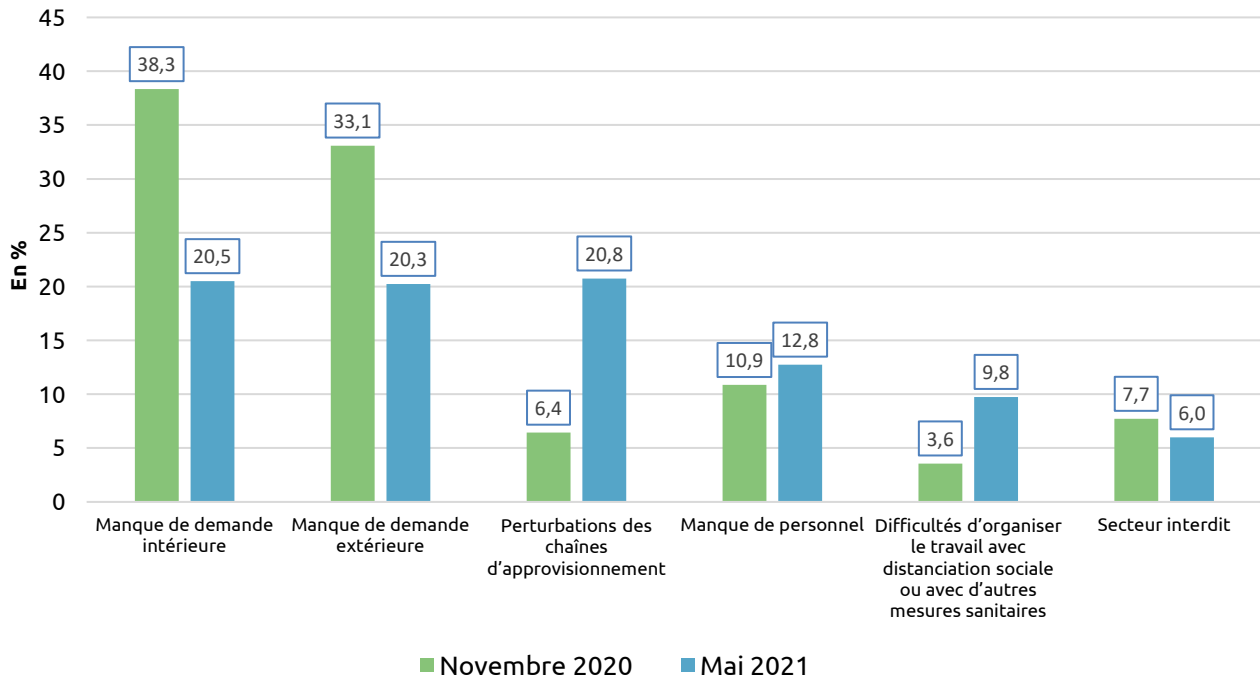
Tout ce qui est lié à l'intérieur, au jardin et au DIY s'est très bien porté et ressort nettement gagnant. Par contre, les magasins de mode, de santé et de beauté ont connu une année très difficile et font partie des grands perdants du contexte actuel. Enfin, il y a eu un énorme glissement des achats physiques vers les achats en ligne. Certains distributeurs belges ont bien su répondre à cette accélération de l'e-commerce en développant encore davantage leurs canaux de vente digitaux et en les intégrant encore mieux à leurs magasins physiques. Cela leur a permis pendant les périodes de fermeture des commerces de continuer leur activité et même, dans certains cas, d'augmenter leur chiffre d'affaires.

Cependant, la problématique structurelle vis-à-vis de l'e-commerce belge perdure. En effet, ce sont les grandes plateformes (Amazon, Bol.com, Coolblue, etc.) qui se sont taillé la part du lion de la forte croissance de l'e-commerce. Or, leurs centres logistiques sont situés hors de nos frontières, une partie de la création de valeur ajoutée se retrouve donc diluée dans une hausse des importations.

Quant à la production d'alimentation, elle fait face à un chiffre d'affaires en retrait d'un peu moins de 2% en 2020, une baisse toute relative comparée aux secteurs qui ont le plus souffert lors de cette crise. Mais il y a de grandes divergences entre entreprises au sein du secteur en fonction de leurs canaux de distribution.

GRAPHIQUE 7

Pour votre secteur, quelles sont les principales causes du déclin de l'activité économique ?



Les entreprises ayant comme principaux clients les grandes surfaces ont sans surprise connu une activité en hausse. Mais cette hausse ne compense pas les grandes difficultés de celles qui fournissent surtout les aéroports, l'évènementiel ou l'horeca par exemple. En effet, la longue fermeture de l'horeca traditionnel a pesé sur une production du secteur qui a été inférieure de 8% lors du premier trimestre de 2021 à celle du premier trimestre 2020. La réouverture de l'horeca en Belgique et à l'étranger (50% de la production domestique est exportée), puis de l'évènementiel et du tourisme permettront enfin au secteur d'embrayer vers une reprise plus complète.

Au niveau de la construction aussi, on observe de grandes variations. En ce qui concerne le résidentiel, après avoir bien résisté en 2020, les rénovations et le neuf devraient bien rebondir en 2021 et s'approcher des niveaux d'avant la crise.

Par contre, au niveau du non-résidentiel (intimement lié aux investissements des entreprises), la situation est plus contrastée. D'un côté, les permis de bâtir ont été en recul plus marqué en 2020 et la reprise en 2021 se fait plus lentement car les investissements des entreprises ne reprennent que graduellement. D'un autre côté, pour les rénovations dans le non résidentiel, les effets négatifs des premiers mois de la crise ont été compensés par le plan de rénovation des hôpitaux en Wallonie et ont donc plutôt stagné en 2020.

Du côté du génie civil, certains grands projets d'investissement public (tram de Liège, Oosterweel, etc.) n'ont pas pu avancer autant que prévu en 2020. En 2021, entre autres grâce à de nouveaux projets (le nouveau bâtiment de la RTBF par exemple), une accélération devrait être observée.

Dans l'ensemble, l'activité dans le secteur de la construction a bien remonté dès le troisième trimestre de 2020 et n'est donc que quelques pourcentages en dessous du niveau normal. Quant aux carnets de commandes en 2021, ils repartent de l'avant et se remplissent de nouveau, mais ils n'ont pas totalement récupéré. Par ailleurs, le secteur fait face à l'allongement des délais de livraison et à d'importantes hausses de prix des matériaux (voir partie 3) qui pèsent sur la reprise. Tout cela entraîne des ralentissements importants et des réévaluations de devis pouvant déboucher sur des annulations partielles ou totales de chantiers potentiels.

Du côté de l'assemblage automobile belge, grâce aux investissements consentis pour orienter la production vers les véhicules électriques, le secteur est particulièrement bien positionné et bénéficie de la forte demande actuelle.

Quant aux causes derrière les difficultés économiques de certains secteurs, d'importantes évolutions sont à noter par rapport à notre enquête précédente.

L'insuffisance de la demande reste une préoccupation majeure, même si elle a considérablement faibli par rapport à l'enquête de novembre, aussi bien au niveau de la demande intérieure (20,5% contre 38,3% en novembre) qu'au niveau de la demande extérieure (20,3% contre 33,1% en novembre).

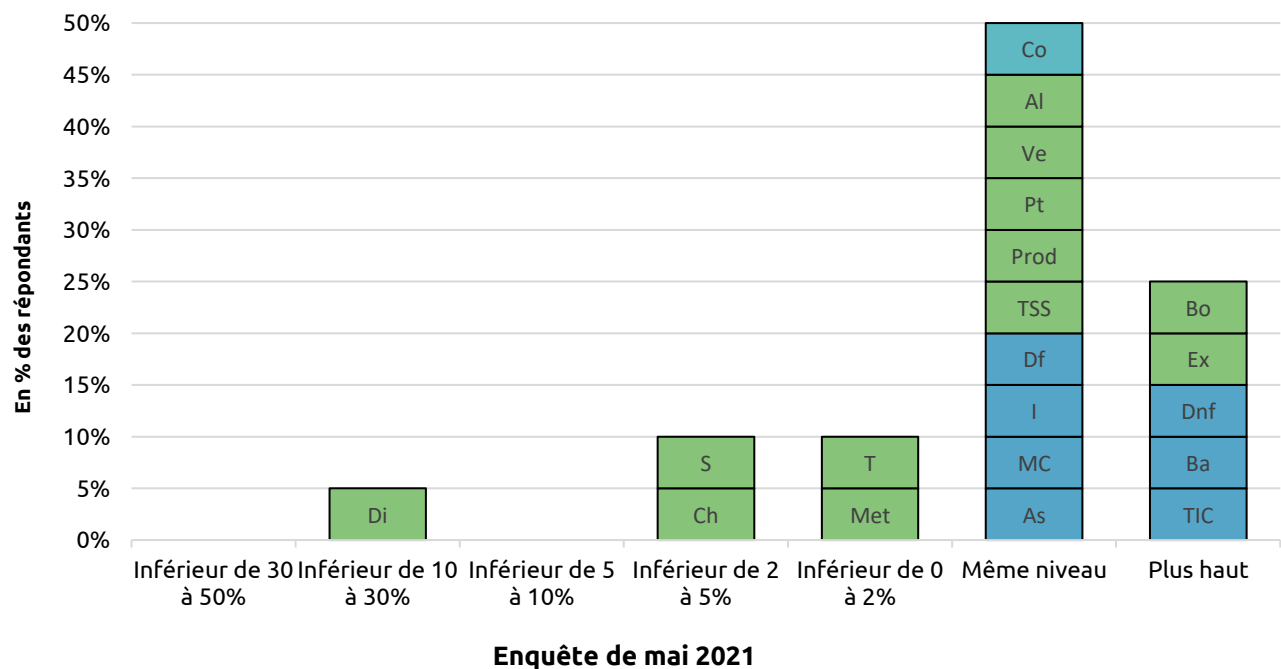
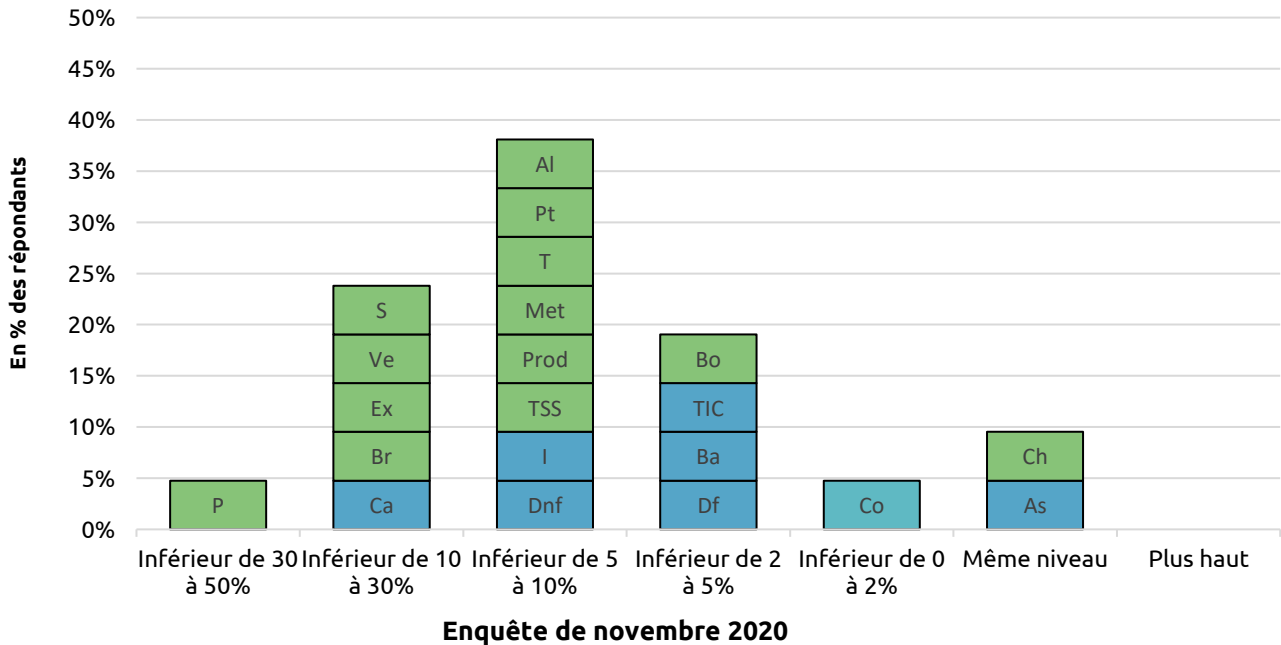
Du côté des éléments ayant trait à l'offre en revanche, les difficultés se font de plus en plus prégnantes. C'est l'évolution en matière de perturbation des chaînes d'approvisionnement qui est particulièrement marquante. En effet, il s'agissait en novembre d'une problématique bien plus en retrait (6,4%), mais elle est désormais à peu près au même niveau (20,8%) que les problèmes de demande. En nous basant sur les retours de nos secteurs, nous reviendrons sur ce sujet plus loin (voir partie 3).

En parallèle, tous les autres aspects du côté de l'offre, tels que le manque de personnel (12,8% contre 10,9% en novembre) et les difficultés d'organiser le travail avec distanciation sociale (9,8% contre 3,6%), ont pris plus de poids et compliquent la reprise de certains de nos secteurs membres.

Activité économique dans six mois

GRAPHIQUE 8

À quel niveau prévoyez-vous l'activité économique dans votre secteur dans 6 mois par rapport au niveau normal ?



Lorsqu'on se tourne vers les perspectives économiques dans les six prochains mois, le regain d'optimisme est encore plus marqué qu'en ce qui concerne le niveau actuel de l'activité. Désormais, nous avons 15 secteurs qui s'attendent à une activité égale ou supérieure au niveau normal dans six mois. Plus précisément, ils sont 10 à prévoir un retour à la normale et 5 pensent même que leur activité sera à un niveau supérieur. En novembre, seulement deux secteurs anticipaient un niveau d'activité normal et aucun n'envisageait une production supérieure à la normale.

Le commerce alimentaire est le seul secteur à avoir performé au-delà du niveau normal pendant toute la durée de la crise.

Certes, il reste encore 25% de secteurs plutôt pessimistes, mais cela est bien relatif lorsqu'on compare aux 90% de pessimistes de notre analyse de novembre. Par ailleurs, la plupart de ces secteurs pessimistes s'attendent à une activité inférieure de 0 à 5%, alors qu'en novembre la majorité s'attendait à un impact au-delà des 5%.

Outre l'aspect purement quantitatif des résultats de notre enquête, qui s'est fortement amélioré, soulignons que nous ne dénombrons désormais plus aucun secteur des services pessimiste. Étant donné que c'est ce pan de notre économie qui a le plus souffert des mesures de distanciation sociale, il s'agit d'un signal particulièrement positif en soi².

En termes opérationnels, la distanciation sociale n'affectait pas réellement les TIC car la transition vers le télétravail pour des experts du digital a sans surprise été rapide et aisée. Cependant, devant les incertitudes causées par la pandémie, de nombreuses entreprises ont quand même suspendu ou annulé leurs

investissements dans les premiers mois de la pandémie. Mais les derniers mois de 2020 ont vu une reprise des investissements en TIC, ceux-ci étant naturellement cruciaux afin de maintenir la compétitivité de nos entreprises.

La pandémie n'a d'ailleurs fait que souligner à quel point ceux-ci sont importants. En effet, l'adoption plus généralisée et structurelle du télétravail et de l'e-commerce va mettre le secteur face à une demande importante dans les six prochains mois et au-delà.

Du côté industriel, la construction de machines (Prod) est aussi fortement corrélée avec l'investissement des entreprises. Que ces industriels s'attendent à un retour de la production à un niveau normal est donc un signal positif de plus vis-à-vis du redémarrage de l'investissement entrepreneurial (voir ci-après le point 'Investissements').

Quant au commerce alimentaire, qu'il envisage le maintien de l'activité est un bon point en soi car il s'agit du seul secteur à avoir performé au-delà du niveau normal pendant l'entièreté de la crise.

Du côté du secteur du bois, notre enquête confirme que la demande de rattrapage initiée lors du troisième trimestre de 2020 ne devrait pas faiblir de sitôt vu qu'une activité supérieure à la normale est attendue dans les six prochains mois.

Les projets de rénovation se multiplient et l'ameublement des espaces de vie (intérieur et extérieur) a pris du galon dans les priorités des ménages. De plus, en partie à cause d'une taxe de Trump sur le bois canadien, la demande américaine (elle aussi boostée par la construction et la rénovation) cherche à s'approvisionner en bois européen. Cela crée davantage de tensions sur une production qui avait déjà des difficultés à rattraper le retard causé par le premier confinement et pousse les prix du bois fortement à la hausse.

et le transport aérien ne sont pas représentés dans notre enquête.

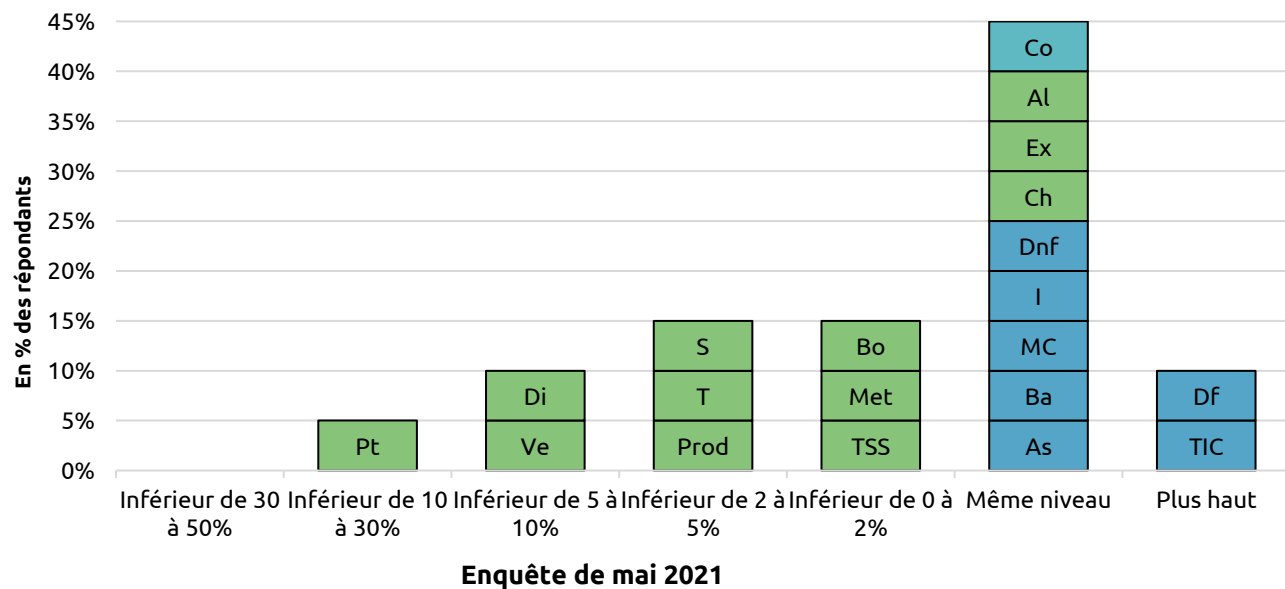
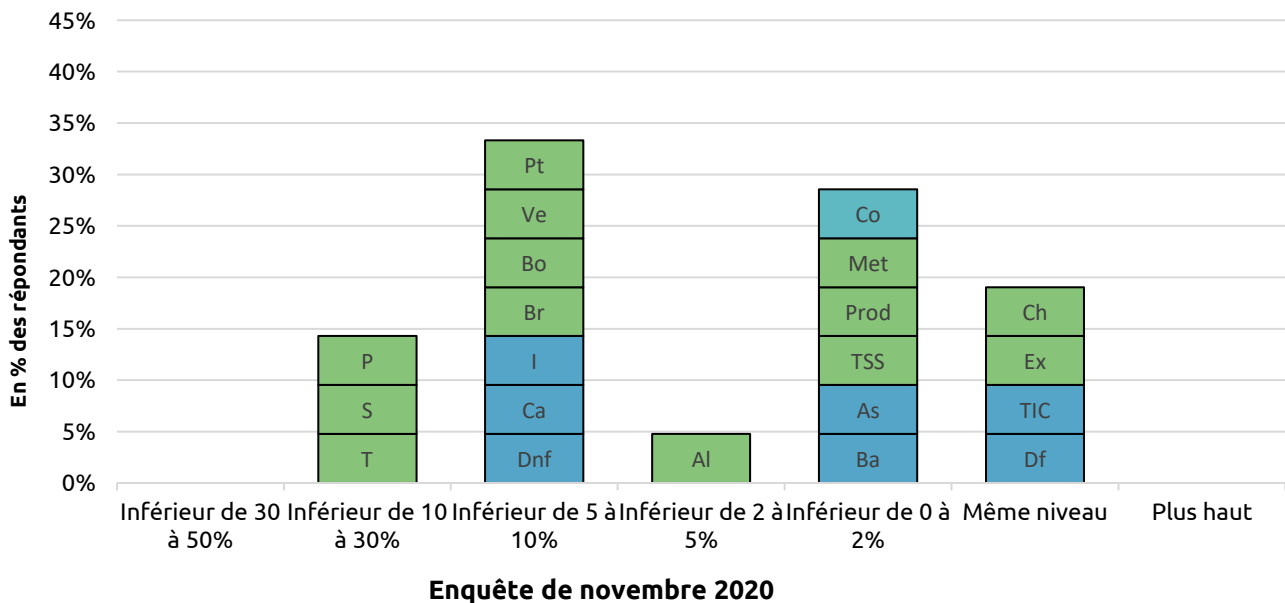
² Notons néanmoins que les secteurs des services les plus touchés comme l'horeca, l'évènementiel

Marché du travail

L'emploi dans les 6 prochains mois

GRAPHIQUE 9

À quel niveau pensez-vous que l'emploi dans votre secteur se situera dans 6 mois par rapport au niveau normal ?



Au niveau de l'emploi, l'approche prospective des secteurs est elle aussi plus positive, mais dans une moindre mesure que l'activité économique. 45% des répondants s'attendent à

ce que l'emploi soit maintenu dans six mois, contre un peu moins de 20% en novembre. De plus, nous avons désormais 2 secteurs (commerce alimentaire et TIC) qui pensent

que l'emploi sera supérieur, tandis que nous n'en avons aucun dans ce cas de figure en novembre.

Parmi les répondants pessimistes, en novembre, ils étaient les plus nombreux (près de 35%) à s'attendre à une baisse de 5 à 10%. En mai, ils ne sont plus que 10% dans cette tranche, l'essentiel des secteurs pessimistes (30%) escomptant une baisse comprise entre 0 et 5%. Autre point positif à noter, étant donné l'importance du capital humain pour ces secteurs, c'est l'absence de secteurs des services qui se disent pessimistes dans notre enquête de mai.

Il n'y a rien d'alarmant à ce que le regain d'optimisme vis-à-vis de l'emploi ne soit pas aussi marqué que celui constaté au niveau de l'activité économique : cela provient de l'inertie sur le marché du travail.

En cas d'amélioration conjoncturelle, les entreprises ne vont pas directement engager. D'abord, parce que cela prend tout simplement du temps d'engager le personnel adéquat. Mais aussi parce que les entreprises vont d'abord se tourner vers une diminution du chômage temporaire et vers une hausse des heures prestées, puis vont recourir à l'intérim. Elles n'engageront qu'une fois qu'elles perçoivent l'embellie conjoncturelle comme suffisamment solide et viable.

On constate d'ailleurs une forte amélioration de la situation dans l'**intérim**. Alors qu'en novembre, ce secteur anticipait une baisse comprise entre 5 et 10%, désormais il s'attend à ce que l'emploi soit équivalent à un niveau normal dans six mois.

Cette amélioration des perspectives est le reflet assez clair de l'impact positif qu'aura la maîtrise de la pandémie sur les secteurs qui ont beaucoup souffert des restrictions comme l'évènementiel, l'horeca et le tourisme. Ces secteurs-là sont en effet très intenses en main-d'œuvre et font souvent appel à l'intérim.

Enfin, on ne peut omettre que si le marché du travail a été plutôt épargné jusqu'ici et que le taux de chômage n'a que marginalement augmenté, c'est en grande partie grâce à l'assouplissement du recours au chômage temporaire pour cas de force majeure.

Au plus fort de la crise en avril 2020, 950.000 travailleurs (30% de l'emploi salarié privé) étaient concernés par ce régime. Par la suite, l'utilisation de cet instrument a baissé avec les différentes phases du déconfinement, jusqu'à 3,3% début septembre 2020. Lorsque de nouvelles restrictions se sont malheureusement avérées nécessaires dès la mi-octobre 2020, le recours au chômage temporaire est lui aussi reparti à la hausse et son utilisation a connu de nouveaux pics de presque 10% (317.000) à la mi-novembre 2020 et de 8,25% (262.000) fin mars 2021 (« pause de Pâques »).

Des chiffres certes supérieurs au minimum d'octobre, mais heureusement en dessous du pic d'avril 2020. Après les déconfinements les plus récents, le nombre de personnes en chômage temporaire a été plus que divisé par deux à la fin mai par rapport à la situation de fin mars 2021 (actuellement encore 127.000 ou 4% de l'emploi dans le secteur privé).

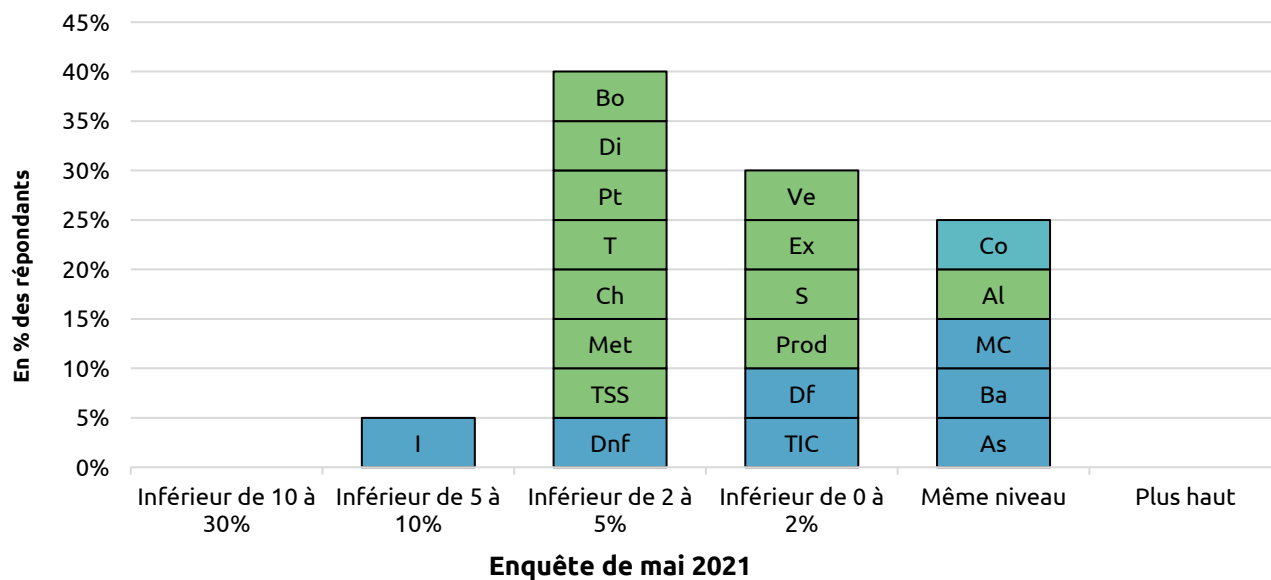
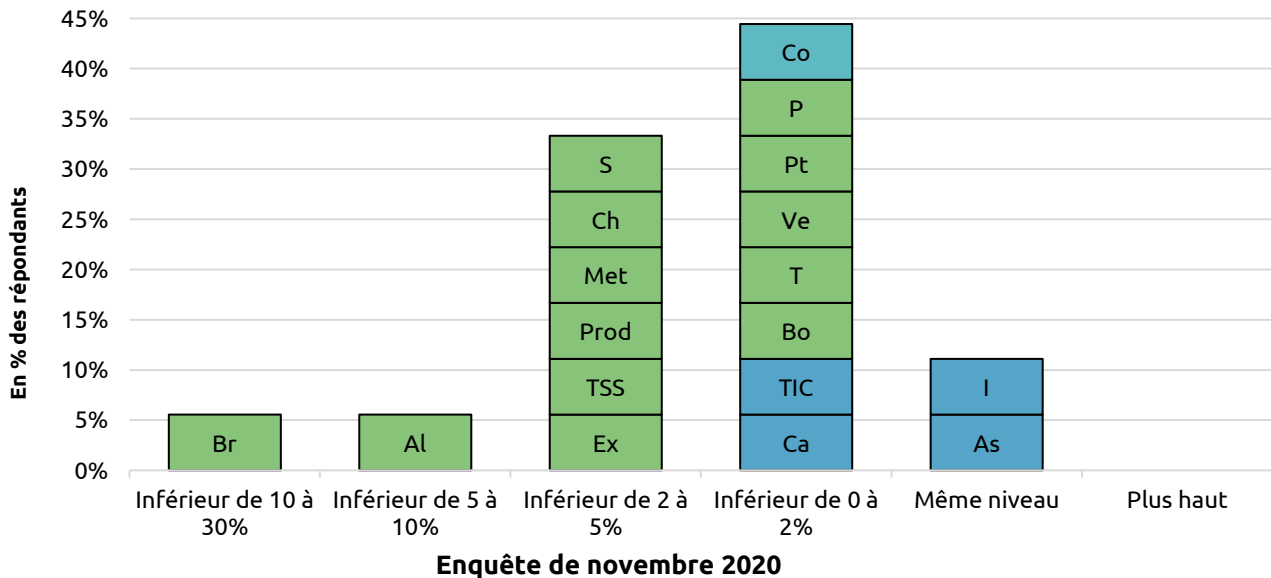
Par ailleurs, de grandes divergences restent présentes entre les secteurs les plus atteints (36%) et les autres entreprises du secteur privé (6%). L'**horeca** (41,1%), l'**évènementiel** (28,6%), les **agences de voyages** (37,8%) et le **transport aérien** (32,8%) sont, on s'en doute, les plus durement touchés. Mais certains secteurs industriels, comme les **fabricants d'autres matériels de transport** (17,7%) ou le **textile** (10,6%), ne sont pas en reste et demeurent substantiellement impactés.

Dès lors, il faudra être prudent quant à la marche à suivre pour lever ces mesures. Il ne faudrait pas mettre davantage en difficultés des entreprises qui ont déjà souffert pendant longtemps et générer par la même occasion plus de destructions d'emplois.

Productivité

GRAPHIQUE 10

Quel est le niveau actuel de productivité dans votre secteur (après l'introduction du télétravail et des mesures de distanciation sociale) par rapport au niveau normal ?



La productivité se rétablit elle aussi, mais plus lentement que l'activité économique et l'emploi. D'un côté, nous avons plus de répondants indiquant un maintien de la productivité (25% contre 10% en novembre) et moins de répondants déclarant une baisse de 0 à 2% (30% en mai contre un peu plus de 40% précédemment). Mais d'un autre côté, la proportion déclarant une baisse de 2 à 5% a augmenté, passant d'un peu plus de 30% en novembre à 40% désormais.

Une image globale plus nuancée et qui n'est pas évidente à interpréter. Dans l'ensemble, cela montre que, même après un an, l'organisation du travail dans un cadre sanitaire sûr n'est pas si aisée. Vu les résultats contrastés de notre enquête, on ne peut exclure qu'un retour à la normale ne sera possible qu'une fois que la vaccination sera suffisamment avancée.

Notre enquête met en avant que, bien que s'étant plus rapidement adaptée après une première vague aux fortes conséquences en matière de productivité, l'industrie n'opère pas encore à capacité maximale. En plus d'avoir à réorganiser le travail en accord avec les règles sanitaires, les difficultés d'approvisionnements et les retards vis-à-vis des intrants ont aussi une influence négative sur la productivité de certains secteurs industriels.

Enfin, notons que même si le télétravail a permis à bon nombre d'entreprises de poursuivre leur activité, le bilan à tirer après plus d'un an de télétravail (à temps plein pour certains) n'est pas totalement rose.

Déjà, pour certains types d'emplois, l'activité professionnelle est indissociable du lieu de travail et le télétravail n'est donc pas applicable. Pour les autres, on ne peut nier que cet outil a démontré un potentiel certain en

matière de mobilité car il permet de libérer du temps précédemment alloué aux trajets (parfois conséquents) vers le lieu de travail.

Malgré ces effets bénéfiques sur l'équilibre entre travail et vie privée, le télétravail a aussi des effets négatifs sur cet équilibre car la frontière entre lieu de travail et lieu de vie privée est brouillée. Des fédérations membres nous ont sans surprise rapporté que beaucoup de collaborateurs ont demandé de pouvoir revenir au bureau, justement pour avoir la possibilité de mieux séparer l'espace de vie privée et l'espace de travail.

**Le télétravail est un outil
parmi d'autres, il n'est pas une
solution à tous les problèmes.**

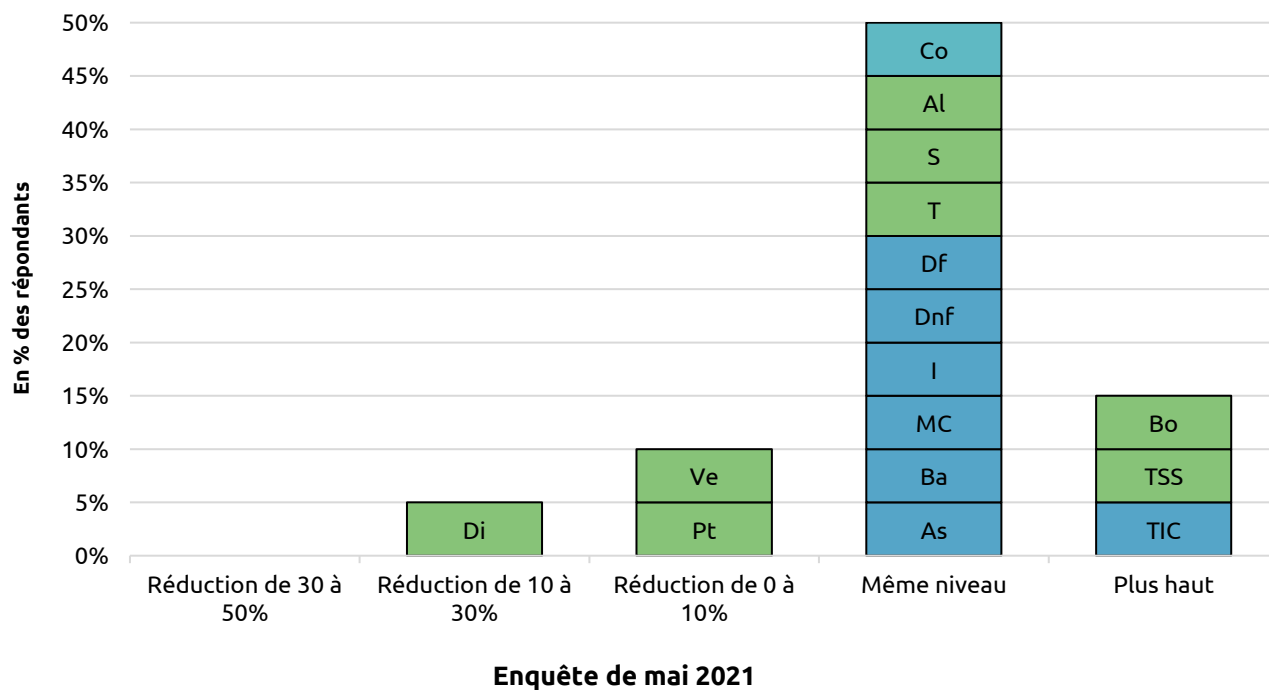
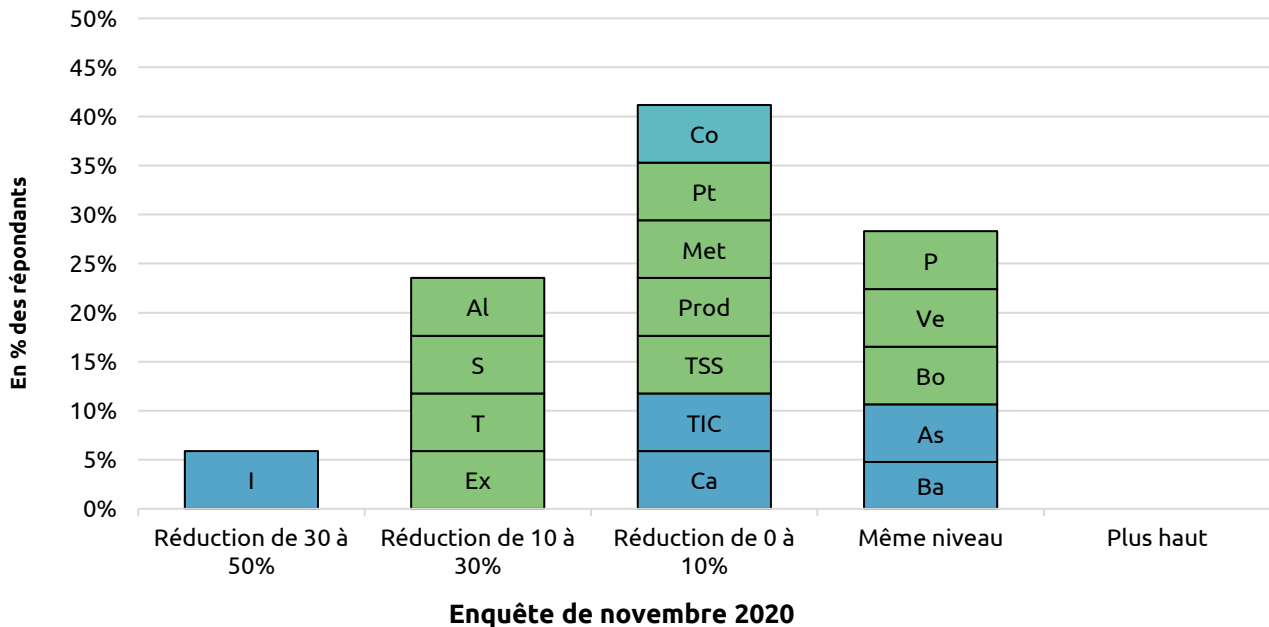
Par ailleurs, l'entreprise est aussi un lieu de rencontre et d'interactions sociales. Que ce soient avec les collègues ou les clients, il y a une certaine perte de sens, de lien et de qualité d'échanges d'informations lorsque les interactions se produisent exclusivement au téléphone ou derrière une webcam.

En conclusion, le télétravail est un outil parmi d'autres qui s'est avéré très utile lors de cette crise. Il le restera certainement dans le futur mais il n'est pas une solution à tous les problèmes. De plus, chaque entreprise et activité peut en tirer des degrés d'utilité divers. Il faut donc sans aucun doute ne pas mettre en place une réglementation trop rigide et laisser les entreprises mettre en place par elles-mêmes la politique de télétravail la mieux adaptée à leur activité.

Investissements

GRAPHIQUE 11

Comment envisagez-vous l'évolution des plans d'investissement dans votre secteur au cours des six prochains mois ?



Les perspectives d'investissements sont elles aussi en nette amélioration. En mai, 50% des répondants déclarent qu'ils comptent maintenir leurs investissements dans les six prochains mois, contre un peu moins de 25% en novembre. Encore mieux, il y a désormais 15% des secteurs annonçant une hausse prochaine des investissements. Parmi les pessimistes, ils ne sont plus que 15%, alors qu'ils étaient encore près de 60% en novembre.

D'ordinaire en cas de crise, l'investissement est la première composante de la demande à fortement se contracter. Par essence, l'investissement est tourné vers l'avenir et les incertitudes s'accumulant en période de retournement de cycle, les entreprises favorisent leur survie et orientent donc leurs liquidités dans ce sens.

Cependant, cette crise n'est pas ordinaire. Non seulement par son caractère exogène au système économique mais aussi car la demande ou les capacités de production n'ont pas été détruites : elles étaient contraintes par la situation sanitaire.

Cela explique, en plus de l'embellie conjoncturelle attendue, que les investissements ont fait preuve d'une telle résilience et redémarreront au final assez rapidement. Les banques

privées ont été plutôt surprises que les entreprises soient restées assez optimistes et ont continué à faire de nombreuses demandes de crédits. Des demandes faites non pas pour sauver leur trésorerie, mais pour des projets d'investissement tout à fait solides. Malgré cette crise, les entreprises n'ont pas perdu de vue l'importance des investissements en digitalisation et verdissement.

Pourtant, nous avons plusieurs secteurs qui se sont abstenus de répondre. Pour l'**extraction**, la situation est trop divergente entre les différentes branches du secteur pour restituer une image commune.

Du côté de la **machinerie** et des **produits métalliques**, la situation est plus nuancée. Ces deux secteurs se retrouvent face à un degré d'utilisation des capacités de production supérieure à la moyenne de long terme. En temps normal, cela les inciterait à investir afin d'étendre les capacités de production. Cependant, à cause de la crise qui a mis à mal la trésorerie de nombreuses entreprises, la position financière de certaines est affaiblie. Il n'est donc pas garanti qu'ils aient déjà l'assise financière suffisante pour investir et la reprise des investissements s'en trouve donc retardée.

3 Risques et prévisions : le brouillard se lève

Notre enquête montre que l'économie belge se redresse après la crise extrêmement sévère de 2020³. Et la plupart de nos secteurs-membres s'attendent à ce que ce redressement perdure et prenne encore plus d'ampleur lors du second semestre de 2021.

Cette vague d'optimisme semble, en premier lieu, être fondée sur une forte amélioration de la situation épidémiologique : les contaminations, les admissions aux soins intensifs et la surmortalité liée au virus affichent une tendance clairement baissière. L'accélération de la campagne de vaccination, malgré des débuts laborieux, n'y est pas étrangère.

De plus, le fait qu'un pourcentage très élevé de la population se fasse vacciner fait espérer que tous les segments de l'économie (y inclus des secteurs comme l'horeca, les événements et le tourisme) pourront assez rapidement revenir à la normale.

À côté de cela, il est clair que la demande étrangère a été plus forte que prévu, surtout en Chine et aux États-Unis. Dans ce contexte-là, après un arrêt assez brusque au deuxième trimestre de 2020, les entreprises ont aussi renoué avec leurs plans d'investissement plus rapidement que prévu.

Un certain optimisme est donc justifié. Cependant, il ne faut pas pour autant crier victoire trop vite et céder à l'euphorie. L'apparition d'un variant plus virulent ou, pire encore, résistant aux vaccins actuellement en circulation, pourrait mettre en péril les progrès effectués. Par ailleurs, d'autres risques restent à considérer.

Un premier risque se situe au niveau du **marché de travail**. Certes, depuis l'éclatement de la crise, le taux de chômage n'a pratiquement pas augmenté. Mais, comme indiqué plus haut, il y avait fin mai encore 127.000

personnes (ou 4% de l'emploi dans le secteur privé) dans le régime de chômage temporaire pour cause de « force majeure COVID ». Il faudra donc voir quelle sera la réaction des entreprises à la levée (partielle) de cette mesure de soutien, probablement fin septembre. On peut en effet craindre que bon nombre d'entreprises seront dans l'obligation de restructurer et de licencier afin de mettre leurs effectifs plus en adéquation avec leur niveau d'activité. Une hausse du chômage en résulterait, qui pèserait sur la confiance des ménages, les incitant à maintenir une certaine prudence vis-à-vis de leur épargne.

Cela pourrait donc atténuer quelque peu la baisse du taux d'épargne vers des niveaux plus normaux auxquels on peut s'attendre une fois que les restrictions sanitaires seront totalement levées et que les citoyens pourront reprendre leurs habitudes de consommation normales (fin de l'épargne dite « forcée »).

Somme toute, nous estimons que la consommation devrait se rétablir plutôt graduellement et retrouver son niveau d'avant la crise au deuxième trimestre de 2022.

Les investissements des entreprises se sont assez rapidement redressés dans la deuxième moitié de 2020.

L'investissement des entreprises est un autre élément capital de la demande intérieure. Comme lors des crises précédentes, il s'est fortement réduit lors du second trimestre 2020. En effet, les entreprises luttant pour leur survie ont brièvement dirigé leurs

³ En 2020, le PIB belge a baissé de 6,3%, du jamais-vu depuis la Seconde Guerre mondiale.

liquidités essentiellement à cette fin. Par après toutefois, les investissements se sont assez rapidement redressés dans la deuxième moitié de 2020, en grande partie sous l'impulsion du besoin continu d'investissements en TIC. En effet, la situation de ces derniers 15 mois n'a fait que réaffirmer l'importance des investissements dans ces dernières pour la compétitivité des entreprises.

Un deuxième risque important pourrait néanmoins restreindre cette évolution favorable des investissements et se situe au niveau de **la situation financière des entreprises**. Une analyse de Graydon-FEB a démontré que, fin janvier 2021, à peu près un quart des entreprises, saines avant la crise, se trouvaient dans une situation financière pénible et avaient besoin d'une injection de capital pour survivre à long terme.

Cette situation va sans doute s'améliorer quelque peu une fois que le « retour à la normale » sera totalement réalisé. Mais il faut tenir compte du fait que de nombreuses entreprises dont les finances étaient déjà pénibles ont souvent fait un dernier effort financier considérable pour reconstituer leur production ou leurs stocks commerciaux à des coûts ou prix élevés (à cause de la hausse des prix des intrants, voir ci-après), et cela en supposant un redressement de la demande fort et immédiat. Si la reprise de la demande pour leurs produits se révèle finalement pas si vigoureuse, on peut craindre que pas mal d'entre elles vont quand même devoir jeter l'éponge. Leurs fournisseurs seraient alors aussi impactés. La vague de faillites évitée jusqu'ici pourrait donc encore se manifester (à moindre échelle, espérons-le).

N'oublions pas qu'une partie de notre économie est encore sous cloche ou l'a été jusqu'il y a peu. Le chômage temporaire, la possibilité de reporter ses paiements sur les dettes grâce au plan bancaire, le report de certains délais fiscaux et, enfin, le moratoire sur les faillites ont été autant de mesures qui ont permis d'amortir le choc économique pour

les entreprises. Une fois que ces mesures protectrices vont être levées, on peut s'attendre à un « shake-out » retardé parmi les entreprises, qui pourrait aussi avoir un effet domino sur les fournisseurs. À ce moment-là, on peut s'attendre à une certaine diminution de la confiance des entrepreneurs et à un tassement de la croissance de leurs investissements.

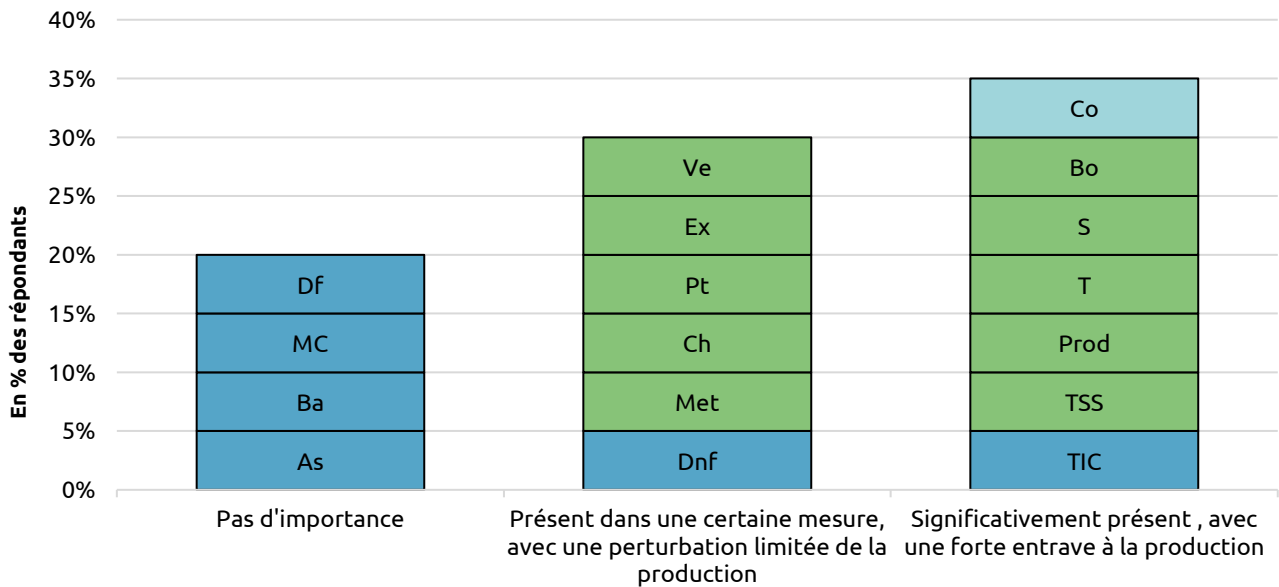
La reprise des investissements devrait donc se poursuivre dans les trimestres qui viennent, mais pourrait graduellement perdre en vigueur. Sous cette hypothèse, les investissements des entreprises n'atteindraient leur niveau d'avant la crise qu'au quatrième trimestre de 2021.

Troisième élément pouvant peser sur la reprise : **la hausse des prix des matières premières et des intrants**. La crise du COVID a entraîné des réductions (temporaires) de capacité de production, des perturbations importantes du trafic mondial des conteneurs, ainsi que des hausses de demande fortes et inattendues pour certains groupes de produits (puces informatiques, câbles en fer, bois, acier, matériaux d'isolation, pièces de vélo, etc.). La combinaison de ces éléments a entraîné – avec un certain retard – des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, qui ont à leur tour provoqué de fortes augmentations de prix. Pour le voyage d'un conteneur de la Chine vers l'Europe, par exemple, les prix ont plus que quintuplé.

Selon notre enquête, ces événements entraînent fortement la production pour 35% de nos secteurs alors que pour 30% d'entre eux, les perturbations sur la production sont bien présentes, mais plus mesurées. En plus des retards, cela crée aussi des hausses de coûts que les entreprises seront obligées de répercuter dans leurs prix finaux. 20% de nos secteurs ne pourront faire autrement qu'augmenter assez fortement leurs prix alors que 45% les augmenteront dans une moindre mesure.

GRAPHIQUE 12

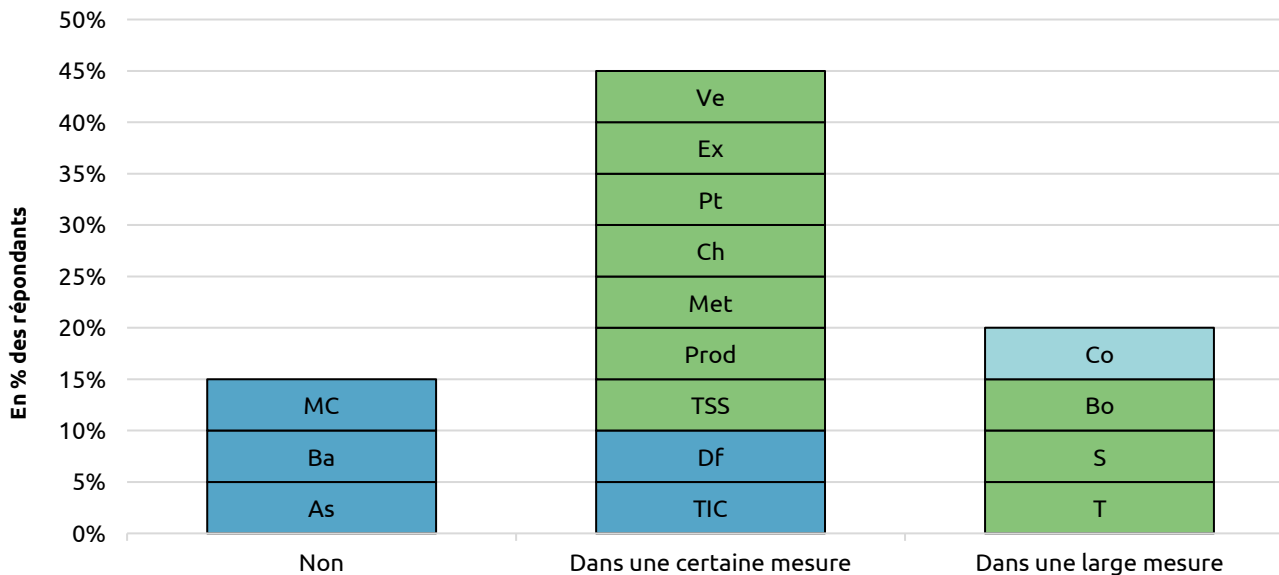
Quelle est l'importance des problèmes récents de pénurie/carence de certains intrants intermédiaires dans votre secteur ?



Enquête de mai 2021

GRAPHIQUE 13

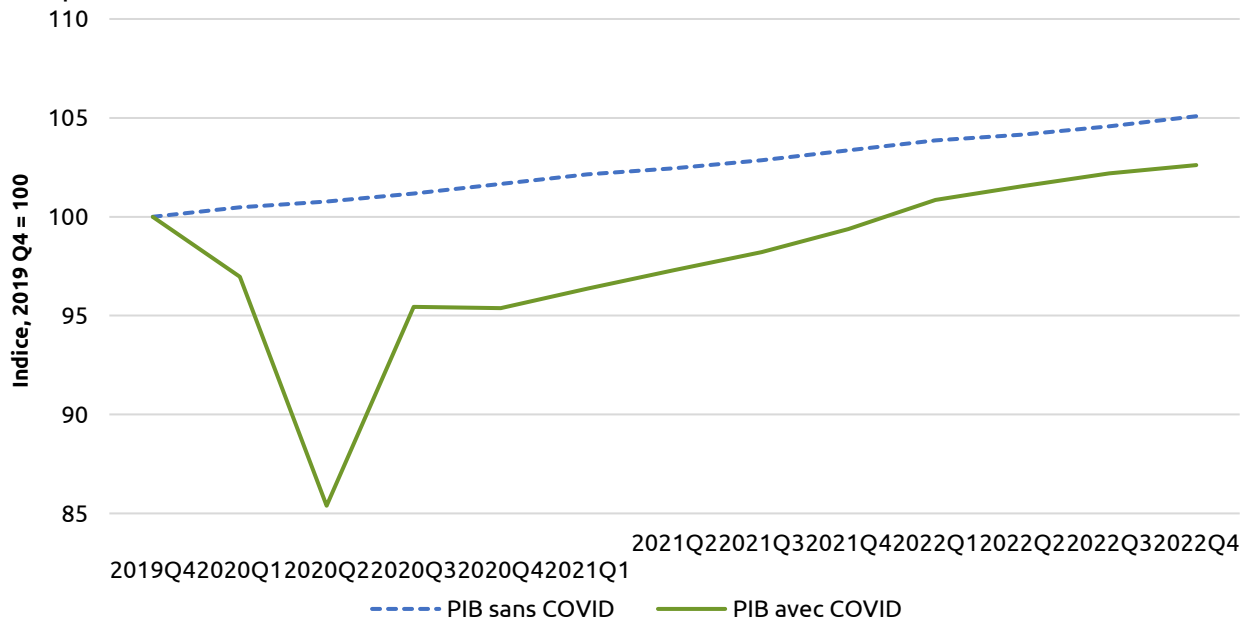
Dans quelle mesure l'augmentation des prix de ces intrants/biens intermédiaires obligera-t-elle les entreprises de votre secteur à augmenter leurs prix finaux ?



Enquête de mai 2021

GRAPHIQUE 14

Comparaison entre le PIB avec et sans COVID



SOURCE BNB et calculs propres

En temps normal, une entreprise peut utiliser sa marge bénéficiaire et réduire sa rentabilité afin de ne pas entièrement répercuter la hausse des coûts sur les prix finaux et maintenir ainsi sa compétitivité. Mais la rentabilité des entreprises étant échaudée par la crise du COVID, leur marge de manœuvre est réduite.

On pourrait donc se retrouver face une accélération de l'inflation et une hausse accélérée de l'indice santé. Pour notre pays, qui connaît l'indexation automatique des salaires, cela pourrait enclencher à terme une spirale salaires-prix mettant sous pression la compétitivité des entreprises mais aussi leurs parts de marché à l'exportation.

Pour l'heure, néanmoins, nos exportations de biens industriels ont encore le vent en poupe grâce au redressement rapide des échanges commerciaux internationaux (voir point graphique 4). En effet, grâce à une forte demande mondiale en biens durables, l'industrie européenne est en train de se rétablir assez rapidement, ce qui profite aussi à

certaines entreprises belges, fournisseurs importants des grandes multinationales exportatrices dans nos pays voisins (surtout en Allemagne).

D'un autre côté, on peut aussi s'attendre dans les prochains trimestres à une forte hausse des importations. Ceci est évidemment dû au redressement de la consommation et des investissements en Belgique. Mais il y a aussi la forte croissance sous-jacente de l'e-commerce. Pour ce qui est de ce dernier, des progrès ont été réalisés par les entreprises belges pendant la crise, mais ce sont encore et toujours les acteurs majeurs des plateformes d'e-commerce qui se taillent la part du lion.

À ce sujet, nous restons face à une problématique inchangée : les centres de distribution des acteurs majeurs de l'e-commerce étant situés juste de l'autre côté de nos frontières, un pourcentage important de la hausse de valeur ajoutée générée par la plus forte e-consommation domestique se retrouve partiellement dilué dans les importations.

De plus, bien qu'une partie du glissement, durant la crise, de l'achat physique vers l'achat en ligne était de circonstance, on ne peut nier que ce glissement est le signe d'un changement de comportement qui va perdurer de façon structurelle. Une popularité accrue de l'e-commerce représente donc pour l'économie belge – compte tenu de sa faiblesse structurelle sur ce point – **un quatrième risque important.**

À terme, ce problème pourrait aussi remonter en amont des chaînes de valeur et avoir des effets sur la production. Les grands acteurs pouvant favoriser des producteurs plus proches de leurs centres de distribution étrangers, certaines industries belges (meubles, vêtements, etc.) pourraient aussi se voir impactées.

En conclusion, nous pensons que l'économie belge connaîtra une croissance de 4,9% en 2021 puis de 3,8% en 2022. Avec ces taux de croissance, elle retrouverait son niveau de fin 2019 au premier trimestre de 2022. Ces chiffres de croissance que nous envisageons paraissent impressionnants, mais il ne faut pas oublier qu'ils résultent d'effets de base mécaniques dus à l'impact de la crise profonde de 2020. La réalité est que la crise a fait perdre 3 à 4% à notre activité économique, comparé à l'évolution normale qu'aurait connu cette dernière si la crise n'avait pas eu lieu.

4 Conclusions et recommandations

Dans ces conditions, il importe avant tout de ne réduire que très graduellement les mesures de soutien aux entreprises (budgétaires, monétaires, marché du travail). En effet, l'équilibre financier sur lequel reposent actuellement de nombreuses entreprises - fondamentalement saines avant la crise et innovantes - est souvent encore précaire.

Plus important encore, les mesures nécessaires doivent être prises dans les mois à venir pour que notre économie puisse rattraper son retard de croissance.

Priorités

La première condition sine qua non pour cela est la sauvegarde de la compétitivité de nos entreprises. En premier lieu, il est important que la marge maximale d'évolution des coûts salariaux (0,4 %) telle que calculée par le Conseil central de l'économie (CCE) soit reprise par le gouvernement dans un arrêté royal, clarifiant ainsi le cadre s'appliquant aux secteurs et aux entreprises.

Il faut s'attendre à beaucoup de pression à la hausse des prix. 20% des répondants s'attendent à une augmentation significative des prix finaux dans leur secteur et 45%, à une augmentation limitée.

La prime corona supplémentaire de 500 EUR maximum prévue par le gouvernement en 2021 pour les « entreprises qui ont obtenu de bons résultats pendant la crise », doit rester ponctuelle, comme prévu, être octroyée avant la fin de cette année et ne peut être

appliquée que dans les entreprises dont les résultats étaient effectivement « bons ».

Par ailleurs, le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour compenser autant que possible le coût supplémentaire pour les employeurs de l'augmentation convenue des salaires minimums en avril 2022 (comme convenu dans le cadre de l'accord du 8 juin et fixé dans l'accord social signé par tous les partenaires sociaux le 25 juin 2021) par une réduction ciblée des cotisations patronales via l'introduction d'une borne très bas salaire.

Vigilance

Cependant, même si ces éléments sont correctement mis en œuvre par le gouvernement et correctement appliqués dans les secteurs, une extrême vigilance quant à l'évolution de la compétitivité des entreprises reste de mise. En effet, l'indice santé (sur lequel se basent d'une manière ou d'une autre tous les systèmes d'indexation automatique des salaires) a déjà augmenté ces derniers mois, passant de 0,47 % en février à 1,14 % en juin.

L'analyse ci-dessus montre en outre qu'on doit encore attendre beaucoup de pression à la hausse des prix, puisque 20 % de nos fédérations sectorielles s'attendent à une augmentation significative des prix finaux dans leur secteur et 45 % à une augmentation limitée. Il est donc tout à fait possible qu'à la fin de 2021 l'indice santé atteigne 1,5 à 2 %, ce qui voudrait dire qu'un dépassement du niveau d'indexation prévu par le CCE pour l'ensemble de la période 2021-2022 (2,8 %) serait à craindre. La FEB suivra de très près les chiffres de l'inflation, e.a. via la Commission de l'indice.

La question se pose alors de savoir si la marge de sécurité pour les erreurs de prévision (0,5 %) sera suffisante pour absorber la hausse de l'inflation. Si l'indexation dépasse 3,3 %, le gouvernement devra envisager des mesures supplémentaires pour soutenir la

compétitivité, car une inflation galopante nuit à la compétitivité de nos entreprises et donc à l'emploi et au pouvoir d'achat, comme le passé l'a montré à plusieurs reprises.

Renforcer le potentiel de croissance

En outre, tous les acteurs politiques et socio-économiques doivent également se concentrer sur d'autres mesures susceptibles de renforcer le potentiel de croissance de notre pays.

Une première piste politique évidente à cet égard – l'augmentation des investissements publics dans des infrastructures tournées vers l'avenir – est déjà pleinement stimulée par les plans européens dans ce domaine (NextGeneration EU et la Facilité pour la Reprise et la Résilience, FRR). Grâce à ce nouveau programme, la Belgique investira environ 5,9 milliards EUR de fonds publics au cours de la période 2021-2026 (e.a. pour de nouvelles technologies énergétiques, l'infrastructure des bornes de recharge pour la mobilité électrique, des projets e-gov, l'éducation et la formation à des compétences numériques, etc.).

De plus, il existe également nombre de grands projets d'investissement du secteur privé qui sont cruciaux dans le contexte du Green Deal ou de la numérisation de notre économie, mais qui ont aujourd'hui du mal à obtenir un financement dans un contexte purement privé, souvent parce que les coûts de l'investissement sont supportés par un (ou quelques) acteur(s) privé(s) et sont énormes, alors que les avantages ne peuvent pas toujours être monétisés et/ou se matérialisent dans le chef d'un grand nombre d'entreprises ou de la société dans son ensemble. La FEB demande donc qu'en plus du plan

d'investissement public, un plan interfédéral bien coordonné soit mis en place pour aider à la réalisation de ces projets (par exemple en utilisant le Fonds de transformation fédéral nouvellement créé comme point de départ et en impliquant les secteurs qui financent et investissent dans les projets).

Un deuxième défi politique majeur si nous voulons stimuler la croissance potentielle de notre pays reste les pénuries criantes et déjà réapparues sur le marché du travail, non seulement dans les emplois hautement qualifiés, mais aussi et surtout dans les emplois requérant moins de qualifications et pour lesquels quelques semaines (ou mois) de formation peuvent suffire. Dans leur accord social du 25 juin 2021, les partenaires sociaux ont déjà prévu une augmentation des salaires minimums nets, ce qui accroîtra à nouveau sensiblement la différence de revenu entre le travail et les allocations. Mais il reste bien sûr crucial de miser davantage sur l'activation des personnes qui se trouvent dans un régime d'inactivité rémunérée (par exemple des trajectoires de réintégration pour le nombre croissant de malades de longue durée avec une responsabilisation de tous les acteurs), un droit du travail plus flexible, une politique de formation moderne axée sur le travail sur mesure plutôt que sur les chiffres⁴, etc. La conférence sur l'emploi de septembre 2021 aura un rôle crucial à jouer à cet égard.

Un troisième levier important pour renforcer la croissance potentielle dans notre pays consiste à assouplir les règles trop complexes et restrictives en matière de temps de travail. L'accord social du 25 juin 2021 prévoit déjà une augmentation du nombre d'heures supplémentaires volontaires avec un régime fiscal avantageux jusqu'à la fin de 2022. En revanche, les règles relatives au travail en soirée doivent encore être considérablement assouplies. Tant que le travail en soirée (de

⁴ Cf. certains objectifs « uniformes pour toutes les entreprises » où le coût de formation devait représenter un pourcentage donné de la masse

salariale ou imposant 5 jours de formation obligatoires pour chaque travailleur.

19 à 24 h) sera considéré comme du travail de nuit et que les syndicats pourront imposer un supplément salarial horaire élevé dans ce contexte, il semble illusoire de penser que nous pourrions rattraper rapidement notre retard dans le domaine du commerce électronique. Or, ce retard persistant entraîne depuis des années déjà une stagnation de la valeur ajoutée dans notre secteur commercial, ce qui coûte chaque année à notre pays 0,2 à 0,3 point de % de croissance du PIB.

Malgré la nette amélioration de la situation conjoncturelle, il y a encore beaucoup de pain sur la planche en cette période post-COVID, et notamment d'importantes réformes, pour ramener notre pays sur la trajectoire de croissance de 2014-2019. Cependant, l'accord social conclu entre les partenaires sociaux en juin, les décisions du gouvernement pour sauvegarder la compétitivité de nos entreprises et l'approbation du plan d'investissement belge dans le cadre de la FRR constituent déjà trois piliers solides pour y parvenir. Une condition essentielle est que la paix sociale convenue dans l'accord social du 25 juin 2021 soit effectivement réalisée dans les prochains mois.

Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d’une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l’emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique. Seule coupole d’employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.

Retrouvez nos dernières publications
sur notre site web

WWW.FEB.BE